

ANNUAIRE DES PROJETS YVELINOIS
COFINANCÉS PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

2015 - 2017





Pierre BÉDIER,
Président du Conseil
départemental

ÉDITORIAL

Pour certains, l'Union Européenne est cette structure lointaine, hautaine, voulant imposer ses propres directives aux Etats, sans se soucier de la réalité du terrain. Je dois dire à ces pessimistes que cela n'est pas tout à fait exact. Pour des collectivités territoriales comme la nôtre, l'Europe, au-delà de toute considération politique, c'est d'abord un soutien primordial sans lequel plusieurs projets à caractère social n'auraient sans doute pas pu voir le jour.

Très concrètement, les financements du Fonds Social Européen (FSE) ont eu un effet levier indéniable et permis le retour à l'emploi de 2 707 Yvelinois entre 2015 et 2017 grâce au déploiement de projets d'inclusion efficaces sur tout le territoire.

L'Europe est inclusive, innovante... et Yvelinoise

Dans les Yvelines, le Conseil Départemental, apporte une exigence en matière d'innovation, de qualité et de résultats concrets qui permet de déployer largement ses services auprès de ceux qui en ont le plus besoin, et de débloquer les fonds nécessaires à l'expérimentation de nouvelles pratiques inclusives.

En se dotant d'une équipe d'ingénierie européenne, la Mission Europe, le Département a choisi d'ouvrir ses horizons aux opportunités européennes en profitant d'une manne complémentaire, aujourd'hui nécessaire, pour lutter efficacement contre l'exclusion. En trois années, près de 8 500 Yvelinois ont participé aux quelques 42 projets déployés en partenariat avec l'Europe. L'approche par les résultats, que j'ai le plaisir de vous présenter ici, s'accorde avec la politique de cohésion européenne et permet d'affirmer concrètement le retour à l'emploi de nombreux Yvelinois. C'est notre priorité.

Gestionnaires d'une enveloppe de 16 millions d'euros de fonds FSE entre 2015 et 2020, nous comptons consolider ce partenariat dans les années futures, en portant la voix du Département auprès des instances européennes. C'est ici l'avenir de la politique de cohésion sociale qui est en jeu.



Cet annuaire permet de recueillir les pratiques liées à l'axe 3 du Fonds Social Européen (FSE) sur le territoire yvelinois pour la période 2015-2017. Il vise également à encourager les porteurs de projets à innover dans le domaine de l'insertion.

1.

QU'EST-CE QUE LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE) ?

Créé en 1957, le FSE est l'un des **cinq fonds structurels** de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Ces objectifs visent à soutenir le retour ou le maintien dans l'emploi des Européens afin de **réduire les écarts de développement** existants entre les 274 régions de l'Union Européenne et à **promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive** dans ces territoires, conformément aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

LA STRATÉGIE EUROPE 2020 EST BASÉE SUR TROIS PRIORITÉS :

- **une croissance intelligente** : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- **une croissance durable** : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- **une croissance inclusive** : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Le FSE soutient des opérations menées en faveur de l'emploi. L'axe 3 du Programme Opérationnel National (PON) FSE « **Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion** » cible spécifiquement les personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les bénéficiaires des minimas sociaux, ainsi que des personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle. Ce programme peut inclure les actions en faveur des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

En France, l'enveloppe « Emploi-Inclusion », sur la programmation nationale 2014-2020, représente 2,893 milliards dont 1,6 Mds€ est consacré à l'axe 3.

L'ACTION DU FSE VISE NOTAMMENT À :

- **Augmenter le nombre de personnes accompagnées** vers l'emploi ou la formation,
- **Promouvoir le développement** de parcours intégrés d'insertion et créer les conditions de mise en activité des personnes les plus éloignées de l'emploi,
- **Favoriser la coordination des dispositifs territoriaux d'inclusion** (pactes territoriaux pour l'insertion, plans locaux pour l'insertion et l'emploi) par la définition d'un chef de file et la recherche d'une plus grande cohérence entre les acteurs.

2.

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Depuis 2015, le Conseil départemental des Yvelines gère sur son territoire, en tant qu'Organisme Intermédiaire, l'axe 3 du FSE qui vise à lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.

En adossant son action à celle de l'Union Européenne via la Mission Europe, le Département **consolide** et **développe** les opportunités de **cofinancer des projets** structurants, innovants, porteurs de progrès, au bénéfice des Yvelinois.

LES OUTILS DE L'INSERTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Le Département définit les **orientations stratégiques** et de coordination des interventions, en tenant compte des compétences, des priorités de chaque acteur du territoire et des projets mis en œuvre.

Il a la volonté de valoriser, d'encourager et de soutenir les projets territoriaux.

Le cadre d'intervention du FSE dans le Département des Yvelines est accolé au **Programme Départemental d'Insertion (PDI)**.



LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI) ET LE PACTE TERRITORIAL D'INSERTION (PTI)

Pour donner une impulsion nouvelle à la politique d'insertion départementale et définir une politique d'action commune en direction des publics en insertion, le Conseil départemental a confié à **ActivitY'**, l'agence d'insertion des Yvelines, la redynamisation du PDI. L'agence a pour mission d'assurer la définition, la programmation et l'application du PDI et du PTI. Elle doit mettre en œuvre l'action du Département en matière d'insertion et gérer les subventions qui s'y rattachent.

Le **Programme Départemental d'Insertion (PDI)** constitue le nouveau **cadre territorial** dans lequel sont formalisés les engagements du Conseil départemental des Yvelines et des partenaires au service d'une ambition commune : le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

LE PDI SE DÉCLINE EN 3 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Organiser les
parcours d'insertion

Développer l'offre
d'insertion professionnelle

S'appuyer sur la
dynamique territoriale

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Les différents acteurs de l'insertion peuvent bénéficier du FSE en répondant à des appels à projets. Ils se positionnent sur l'un des trois grands dispositifs :

1.

Favoriser l'insertion
des Yvelinois par la levée
des freins aux parcours

2.

Mobiliser les employeurs
et les entreprises dans
les parcours d'insertion
des Yvelinois en difficulté

3.

Optimiser
la coopération entre
les acteurs yvelinois
de l'insertion





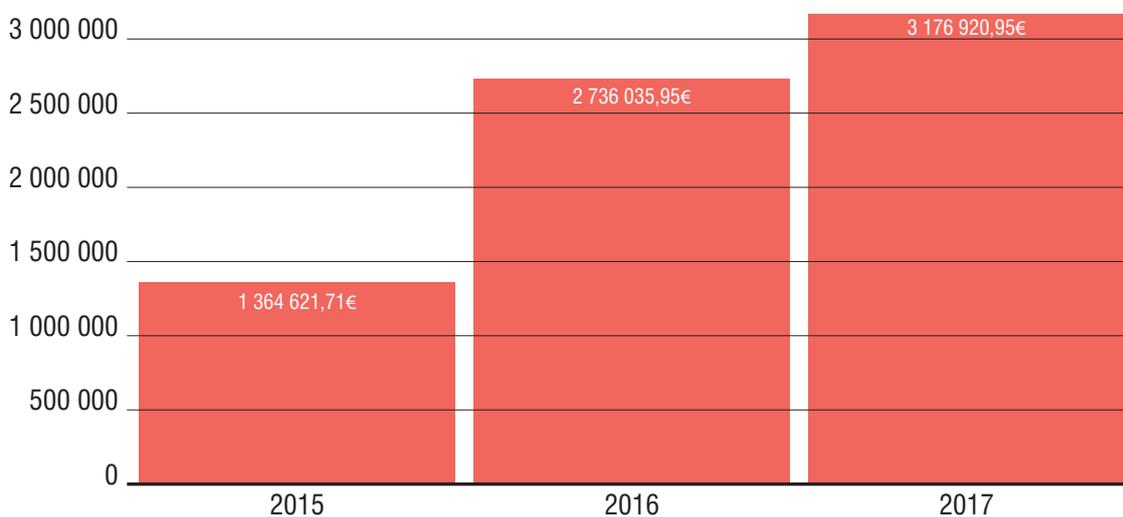
Cinq appels à projets ont été publiés entre 2015 et 2017 :

- 1 appel à projets en 2015: 19 candidatures dont 18 ont été retenues, 1 364 621,71 € de FSE attribués;
- 3 appels à projets en 2016: 30 candidatures dont 23 ont été retenues, 5 851 276,90 € de FSE attribués;
- 1 appel à projets en 2017: 2 candidatures dont 1 a été retenue, 61 680 € de FSE attribués.

Les projets cofinancés réalisés se sont déroulés sur 3 ans avec des périodes allant de 12 à 36 mois. Parmi les 51 candidatures déposées par les porteurs de projets, 42 ont été retenues. Les subventions attribuées se décomposent comme suit :

- 18 projets réalisés en 2015;
- 14 projets réalisés en 2016, dont 6 se prolongeant en 2017;
- 16 projets réalisés en 2017.

Affectation annuelle du FSE



3.

LE FSE ET LES ACTEURS DE L'INSERTION DANS LES YVELINES

La majorité des porteurs de projets a choisi de favoriser l'insertion des Yvelinois au travers de chantiers d'insertion et de projets d'accompagnement personnalisé des personnes inactives.

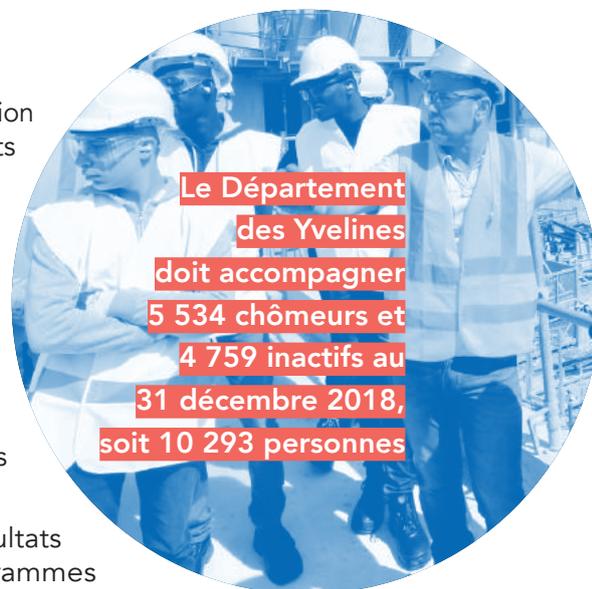
LE PILOTAGE PAR LES RÉSULTATS

L'approche par les résultats

La période 2014-2020 introduit des dispositions réglementaires spécifiques en matière de suivi et d'analyse des résultats. Elle repose d'une part, sur la dépense des crédits communautaires, et d'autre part, sur le suivi et la mesure des réalisations et résultats atteints grâce au FSE.

Concrètement, le renforcement de l'approche par les résultats se traduit par une logique d'intervention pour les programmes opérationnels, centrée sur la question suivante : « Quels changements l'intervention du FSE a-t-elle permis d'atteindre ? ». La fiabilité et la qualité du suivi de ces indicateurs sont essentielles pour faire la preuve de la valeur ajoutée spécifique de l'intervention du FSE et éviter le risque de corrections financières.

L'approche par les résultats impose à chaque Organisme Intermédiaire d'accompagner un nombre défini de participants. Une enveloppe de performance de plus d'1M€ dépend de l'atteinte de ces cibles.



OBJECTIF 2020 : accompagner près de 19 000 personnes

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Seuls les publics résidant sur le territoire du département des Yvelines sont éligibles :

- Toutes les personnes en situation d'exclusion ou menacées de pauvreté, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités d'un retour à l'emploi durable,
- Les personnes bénéficiaires de minima sociaux,
- Les personnes en situation ou menacées de pauvreté, dès lors qu'elles cumulent des freins professionnels et sociaux d'accès à l'emploi.

CHÔMEUR ET INACTIF

(définition de la Commission Européenne)

- **Chômeur** : toute personne se déclarant sans emploi, immédiatement disponible pour travailler et en recherche active d'emploi, inscrite ou non auprès du service public de l'emploi.
- **Inactif** : personne n'étant ni en emploi, ni en recherche active d'emploi, indisponible pour travailler immédiatement.

Les personnes occupant un emploi non pérenne ne sont pas comptabilisées comme chômeur ou inactif mais bénéficient tout de même d'un accompagnement vers l'emploi durable.

Nombre de personnes suivies :

2015 :
2 958 personnes

2016 :
2 514 personnes

2017 :
2 907 personnes

AU TOTAL :
8 379 personnes accompagnées sur 3 ans

LES 42 PROJETS RÉALISÉS DE 2015 À 2017

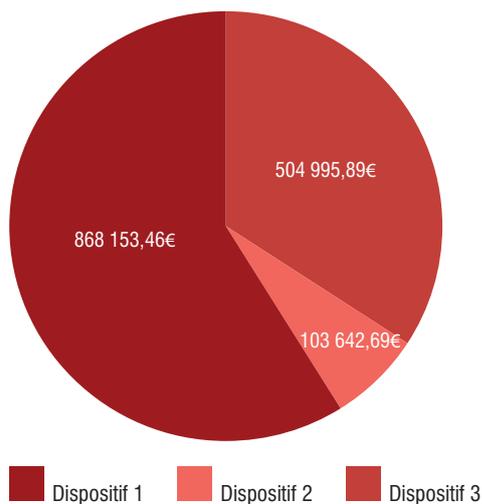
Les projets 2015

Les 11 organismes porteurs de projets ont mené 18 projets en 2015.

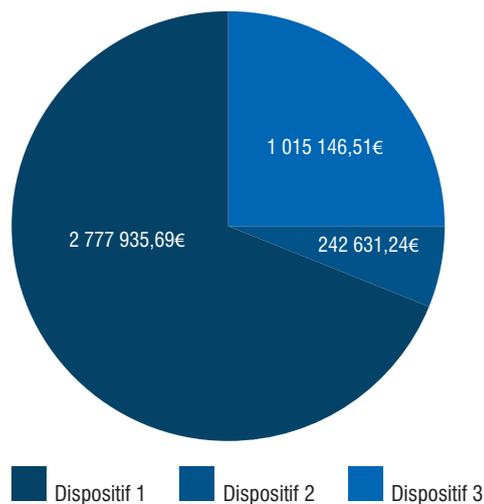
Le montant total des projets s'élève à 3 138 737€ dont 1 364 621,71€ de FSE attribués.

La majeure partie des fonds a été mobilisée sur le dispositif 1 : Favoriser l'insertion des Yvelinois par la levée des freins aux parcours.

Montant total FSE programmé



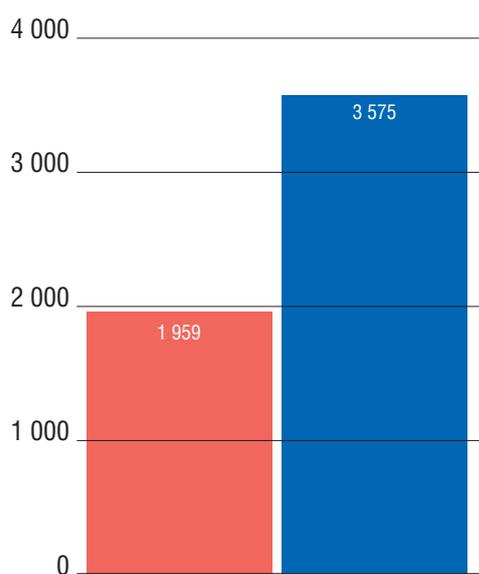
Montant global des projets





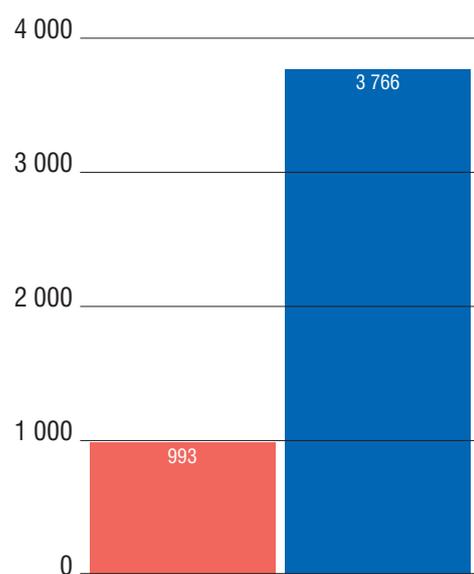
Le Département des Yvelines doit avoir accompagné 10 293 participants en 2018, soit 5 534 chômeurs (demandeurs d'emploi) et 4 759 inactifs fin 2018.

Nombre de chômeurs (demandeurs d'emploi) à atteindre en 2018



Chômeurs 2015 Objectif 2018

Nombre d'inactifs à atteindre en 2018



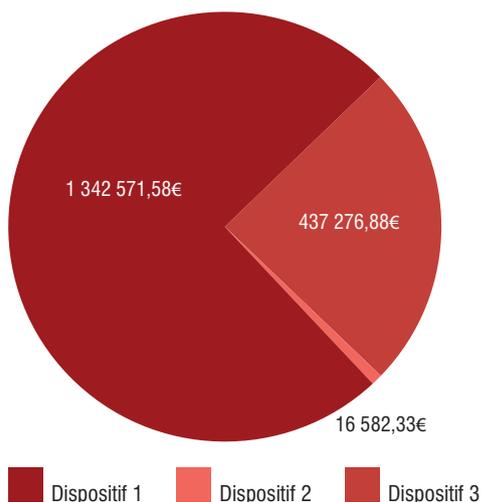
Inactifs 2015 Objectif 2018

Les projets 2016

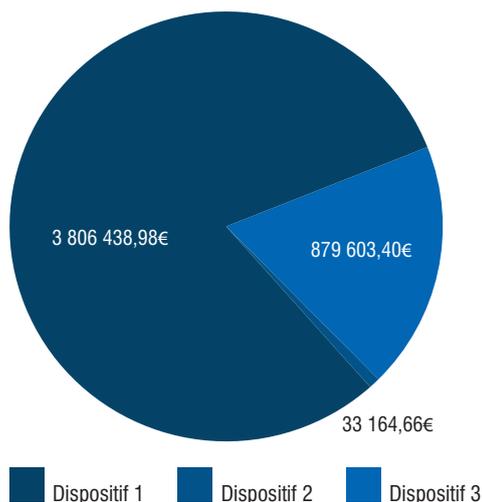
Les 11 organismes porteurs de projets ont mené 14 projets en 2016.

Le montant total des projets s'élève à 3 138 737€ dont 2 736 035,95€ de FSE attribués. La majeure partie des fonds a été mobilisée sur le dispositif 1 « Favoriser l'insertion des Yvelinois par la levée des freins aux parcours ».

Montant total FSE programmé

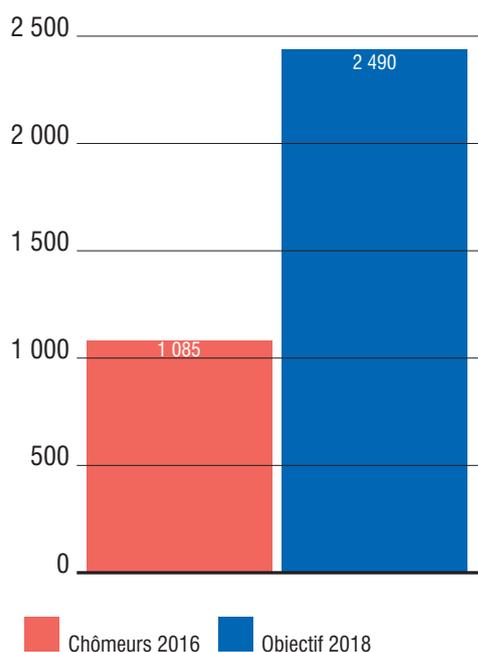


Montant global des projets

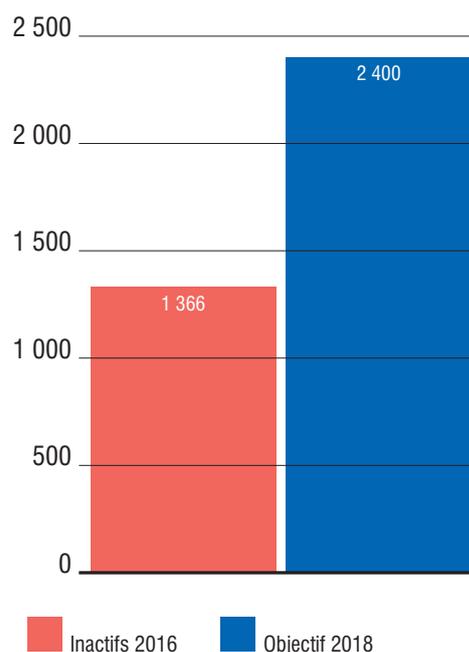


En 2016, 1 085 chômeurs et 1 366 inactifs accompagnés soit un total de 2 451 personnes !

Nombre de chômeurs (demandeurs d'emploi) à atteindre en 2018



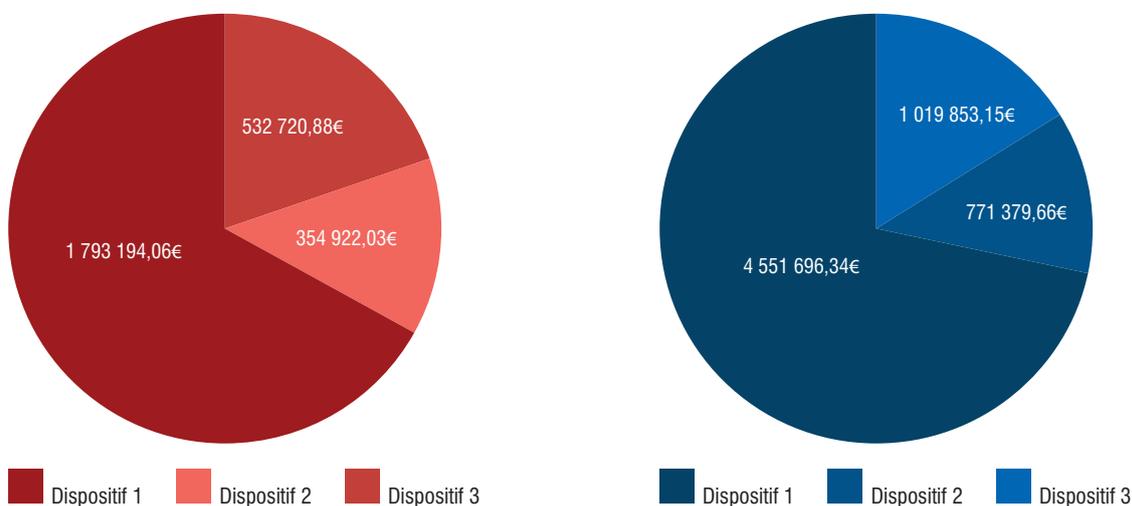
Nombre d'inactifs à atteindre en 2018



Les projets 2017

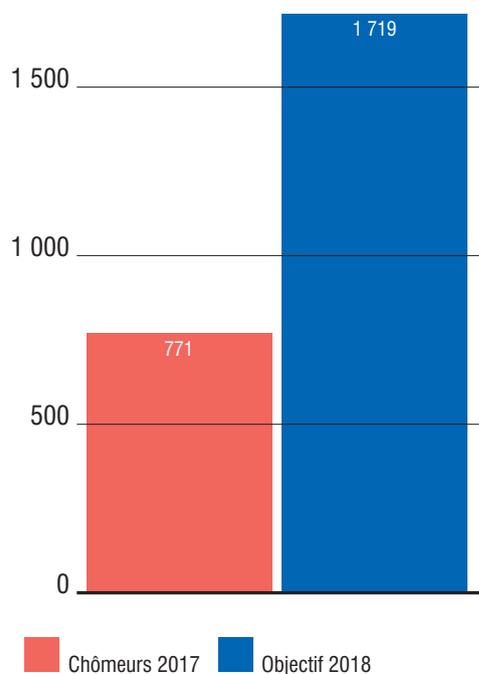
Les 12 organismes porteurs de projets ont mené 15 projets en 2017.

Le montant total des projets s'élève à 3 138 737€ dont 3 176 920,95€ de FSE attribués. Les fonds ont été mobilisés sur le dispositif 1 « Favoriser l'insertion des Yvelinois par la levée des freins aux parcours ».

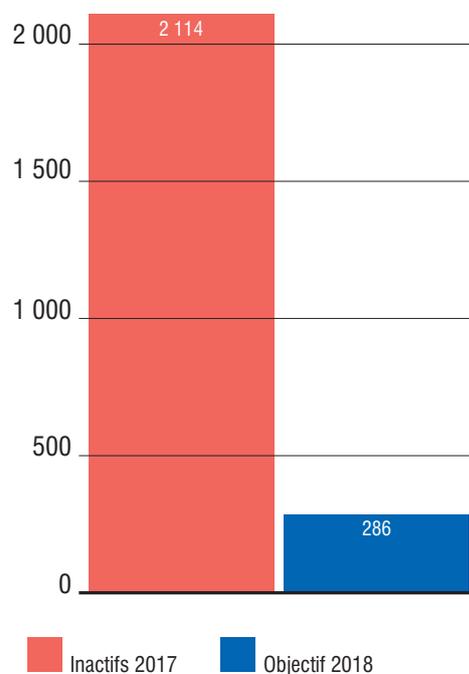


En 2017, 771 chômeurs et 2 114 inactifs accompagnés soit un total de 2 885 personnes !

Nombre de chômeurs (demandeurs d'emploi) à atteindre en 2018



Nombre d'inactifs à atteindre en 2018



Pour la période 2018-2020, le Conseil départemental proposera de nouveaux appels à projets du Fonds social européen.

Une attention particulière sera apportée aux publics issus des quartiers prioritaires politique de la ville, aux familles monoparentales et aux publics ruraux ainsi que sur la prise en compte des participants dans leur parcours global d'insertion.

3.

LISTE DES PORTEURS ET PROJETS RETENUS

DISPOSITIF 1 : FAVORISER L'INSERTION DES YVELINOIS PAR LA LEVÉE DES FREINS AUX PARCOURS

ACR	De toutes façons : un chantier qui n'a pas fini d'en découdre pour favoriser le retour à l'emploi	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
	Les Jardins de Cocagne : quand l'agriculture biologique devient un outil d'insertion	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
	L'espace social de citoyenneté et d'insertion	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
APTIMA	Un chantier d'insertion solidaire et durable qui donne une seconde vie aux objets abandonnés	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2017
BATIVIE	Chantier prévention insertion : quand le BTP devient un outil d'insertion	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2016
PLIE SQY	Accompagnement renforcé pour une insertion durable en emploi	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (CASQY) Du 01/01/2016 au 30/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
CAMY	Projet professionnel dans le Mantois	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
CA2RS	L'accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans : un dispositif pour le retour à l'emploi durable	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
CA2RS / COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE (GPS&O)	La plateforme de mobilité vers l'emploi	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
CA SEINE & VEXIN	Les ateliers et parcours individualisés	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
MODE D'EMPLOI	Espace insertion et évolution professionnelle Yvelines Nord	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2017
SEAY	L'auto-école sociale : un dispositif qui roule !	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 Du 01/01/2016 au 31/12/2017
CBL REAGIR!	Reconquête d'un territoire de 150 000 habitants au profit des demandeurs d'emploi	Du 01/03/2016 au 31/12/2017
LES RESTOS DU CŒUR	Quand le recyclage informatique devient un outil d'insertion	Du 01/01/2016 au 31/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES	L'accompagnement global renforcé : un dispositif partenarial pour une inclusion réussie	Du 01/10/2015 au 31/12/2017
LA GERBE	L'Humanitaire comme chemin d'insertion	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

DISPOSITIF 2 : MOBILISER LES EMPLOYEURS ET LES ENTREPRISES DANS LES PARCOURS D'INSERTION DES YVELINOIS EN DIFFICULTÉ

MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI	Promotion et accompagnement des clauses sociales dans les marchés publics et privés sur le territoire Mantois Seine Aval	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
PLIE SQY	Phase Active Relation Entreprises : découverte, rencontre et placement	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (CASQY) Du 01/01/2016 au 30/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
ACTIVITY'	Coordination et Harmonisation des Clauses et Facilitateurs Yvelinois	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
ESPACES	Espace emploi environnement 78 : quand l'écologie urbaine devient un outil d'insertion	Du 01/11/2016 au 31/12/2017

DISPOSITIF 3 : OPTIMISER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS YVELINOIS DE L'INSERTION

CA2RS	Animation et coordination des interventions territoriales en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE (GPS&O)	Animation territoriale 2016	Du 01/01/2016 au 30/12/2016
CAMY	Animation de la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
CA SEINE & VEXIN	Plan local d'activité	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
PLIE SQY	Structure d'animation et de gestion du PLIE de Saint-Quentin-en-Yvelines	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (CASQY) Du 01/01/2016 au 30/12/2016 Du 01/01/2017 au 31/12/2017
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES	Coordination de la Politique d'Insertion des Yvelines	Du 01/01/2015 au 31/12/2017





« DE TOUTES FAÇONS » : UN CHANTIER QUI N'A PAS FINI D'EN DÉCOUDRE POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI

Né de l'initiative de l'association ACR en 2005 sur le territoire Val de Seine et Oise, le chantier d'insertion « De toutes façons » a reçu un financement du FSE de 2015 à 2017. Il s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi avec des freins sociaux et professionnels qui les défavorisent dans le cadre de leur recherche d'emploi. Parti d'un constat simple : ce chantier d'insertion a l'ambition de faire acquérir aux participants les codes d'exigences du monde du travail et son rythme, le tout dans un cadre professionnalisant. Comment ? « De toutes façons » parie sur l'acquisition de compétences simples comme la couture, le repassage ou encore les retouches pour redonner un cadre redynamisant aux participants aussi bien dans leur vie personnelle que professionnelle. Zoom sur un chantier d'insertion pas comme les autres.



Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE : 133 118,90€
(sur les 3 années)



Nombre de participants :
103 personnes accompagnées



CONTEXTE :

Localisé sur le territoire Val de Seine et Oise, « De toutes façons » accueille des participants principalement issus de quartiers où le taux de chômage dépasse parfois les 20%, notamment sur les villes de Chanteloup-les-Vignes, Achères et Poissy. Véritable tremplin vers l'emploi, le chantier d'insertion a un fonctionnement qui permet d'allier à la fois, suivi individuel et collectif dans un cadre sécurisant et professionnalisant. Toutes les difficultés sont prises en compte afin de favoriser le retour à l'emploi des participants : freins personnels, formation, savoir-faire ou encore savoir-être sont, une à une, levées pour un retour à l'activité durable. Compte tenu des activités développées dans le cadre du chantier d'insertion, une majorité de femmes ont pris part à l'aventure.

Autre atout de taille du chantier d'insertion : son important réseau partenarial composé des partenaires associatifs, institutionnels, et naturellement des entreprises locales.



Yvelines
Le Département

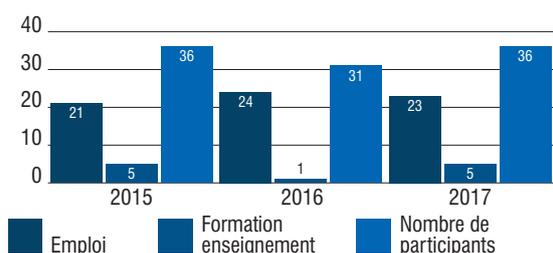
COMMENT ?

1. Proposer un suivi individuel et collectif avec identification des freins (personnels et professionnels) à l'emploi ;
2. Permettre aux participants d'acquérir des techniques et codes sociaux indispensables à l'insertion dans une activité professionnelle via des activités de production exigeantes (formation adaptée, respect des délais, facturation, tenue des comptes, relations clients...);
3. Création et développement d'un réseau territorial de proximité avec les partenaires institutionnels (Pôle emploi, Mission Locale, Cap Emploi), les entreprises et les collectivités en vue de favoriser le recrutement des participants passés par le chantier d'insertion ;
4. Communiquer dans tout le territoire sur le chantier d'insertion en vue d'inciter la reproduction du modèle.

QUELQUES RÉALISATIONS :

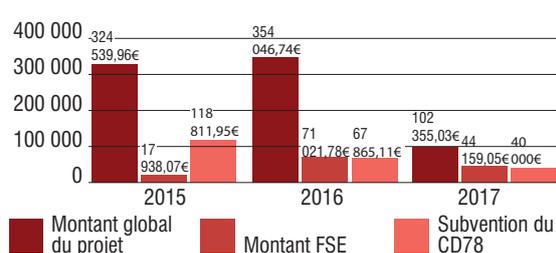
- Atelier d'aide à la recherche d'emploi et à l'entretien d'embauche ;
- Mise à disposition d'un parc informatique et d'un centre de documentation ;
- Ateliers de création de pièces en textile, repassage, retouche, couture ou encore broderie pour différentes clientèles (particuliers, collectivités et professionnels de la mode) ;

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

ACR est une association dont les missions sont :

- l'identification des difficultés rencontrées par les personnes suivies ;
- l'accompagnement des personnes suivies vers la résolution de leurs problèmes (logement, santé, langue, resocialisation, ...);
- l'orientation vers une formation adaptée et/ou une insertion par l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- des ateliers « Techniques de Recherche d'Emploi » ;
- des formations adaptées aux profils des participants ;
- une mise à disposition des participants d'un espace numérique.

CONTACT :

ACR –
AGIR COMBATTRE RÉUNIR
72 rue Désiré Clément
78 700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél. 01 39 72 97 52

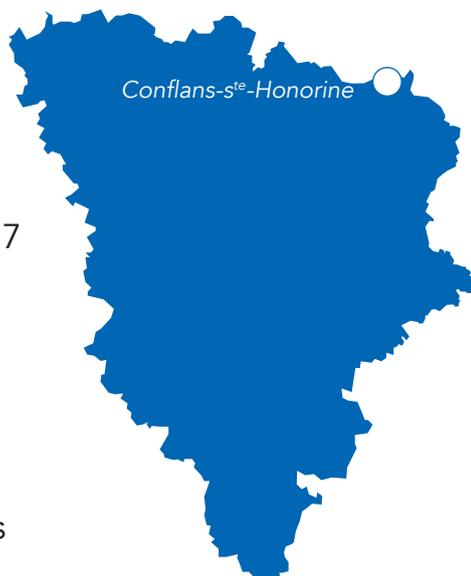
Rachid OUARTI
ateliers@acr.asso.fr
www.acr.asso.fr





LES JARDINS DE COCAGNE : QUAND L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DEVIENT UN OUTIL D'INSERTION

Un chantier de maraîchage biologique comme outil d'insertion ? C'est le pari qui a été pris par l'association ACR, porteuse du projet « Jardins de Cocagne » pour donner une seconde chance aux adultes éloignés de l'emploi et les aider à résoudre les freins personnels qui entravent leur insertion socioprofessionnelle.



Années de réalisation: 2015 > 2017



Soutien du FSE: 235 197,18€



Nombre de participants:

Ce sont exactement 100 personnes accueillies en chantier d'insertion

CONTEXTE :

Situés dans un bassin territorial composé principalement de PME en recherche de main-d'œuvre et où le chômage touche les jeunes de plus de 25 ans ainsi que les personnes éloignées de l'emploi depuis longtemps, les « Jardins de Cocagne » ont réussi à trouver leur place dans un environnement concurrentiel. Dès leur création, ils ont eu à cœur de se réinventer chaque jour sans avoir peur d'investir pour s'imposer comme un chantier d'insertion phare dans les Yvelines. Mise en place de techniques de vente innovantes, augmentation de la production de légumes de qualité, développement de circuits courts, meilleure capacité d'auto-financement - sont autant de défis que les « Jardins de cocagne » ont su relever.

Retour sur un chantier d'insertion hors norme qui combine économie solidaire et développement durable : quand le travail de la terre permet à plus d'une centaine de personnes de cultiver leur projet personnel et professionnel en vue d'un retour durable à l'emploi.



Yvelines
Le Département

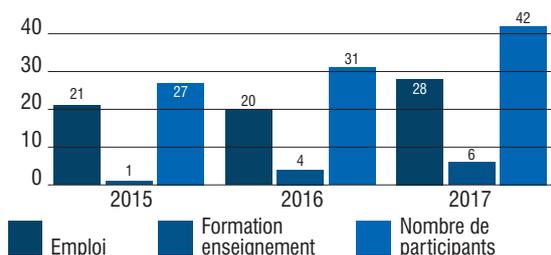
COMMENT ?

1. Reconstruire grâce au travail de la terre un lien social pour briser l'isolement des participants ;
2. Identifier dans un cadre original, celui du maraîchage biologique, les difficultés rencontrées par les participants et les leviers d'action à mettre en œuvre pour les résoudre ;
3. Former aux savoir-faire et savoir-être indispensables dans le monde du travail ;
4. Responsabiliser les participants grâce aux exigences du travail de la terre (gestes simples, patience, respect de l'environnement et des plantes).

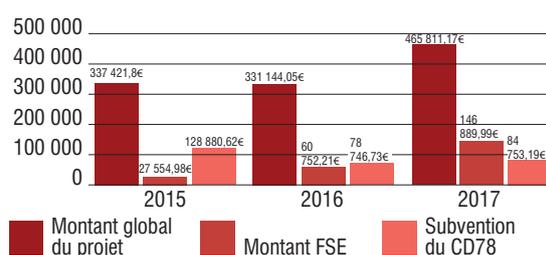
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Organisation de rencontres avec les partenaires locaux ;
- Accueil d'entreprises dans les « Jardins de Cocagne » ;
- Tenue d'une journée « portes ouvertes » à l'AMAP d'Argenteuil ;
- Programmation de journées ou d'événements avec l'équipe encadrante et les participants.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

ACR est une association dont les missions sont :

- l'identification des difficultés rencontrées par les personnes suivies ;
- l'accompagnement des personnes suivies vers la résolution de leurs problèmes (logement, santé, langue, resocialisation,...) ;
- l'orientation vers une formation adaptée et/ou une insertion par l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- des ateliers « Techniques de Recherche d'Emploi » ;
- des formations adaptées aux profils des participants ;
- une mise à disposition des participants d'un espace numérique.

CONTACT :

ACR –
AGIR COMBATTRE RÉUNIR
72 rue Désiré Clément
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél. 01 39 72 97 52

Rachid OUARTI
ateliers@acr.asso.fr
www.acr.asso.fr





L'ESPACE SOCIAL DE CITOYENNETÉ ET D'INSERTION

Porté par l'association ACR et à destination des personnes en grande précarité ne rentrant pas dans les dispositifs de droit commun, l'« Espace Social de Citoyenneté et d'Insertion » (ESCI) a l'ambition de donner à ses participants un nouveau bagage pour mieux retrouver leur place dans la société. Le dispositif cherche à aider les personnes accompagnées, souvent victimes d'un grand isolement social les privant d'un accès à la formation ou à l'emploi, à se reconstruire pour leur donner toutes les chances de repartir du bon pied. Retour sur un dispositif qui porte ses fruits.



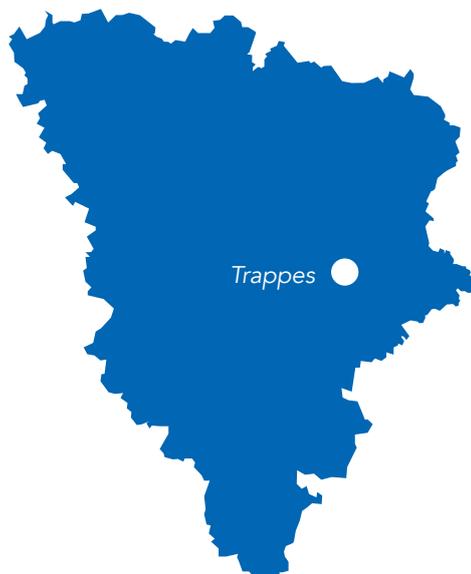
Année de réalisation : 2015



Soutien du FSE : 18 271,28€



Nombre de participants :
92 personnes accompagnées



CONTEXTE :

De nombreux bénéficiaires des minima sociaux et demandeurs d'emploi sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines peinent à trouver un emploi en raison d'une accumulation de plusieurs freins sociaux. En grandes difficultés, ces personnes ne trouvent souvent pas leur place dans les dispositifs d'insertion professionnelle existants.

L'Espace Social de Citoyenneté et d'Insertion vise à apporter une réponse adaptée à ce public. Dans ce cadre, la priorité est donnée à la résolution des problématiques sociales et à la reprise de confiance en soi afin d'être mieux armé face au monde du travail.

Véritable plateforme d'activités, bien connue des travailleurs sociaux de l'agglomération, retour sur un dispositif qui s'attèle à lever les freins sociaux des Yvelinois.



Yvelines
Le Département

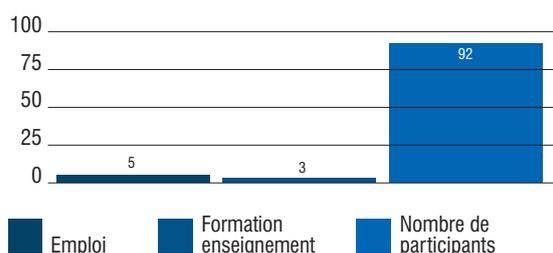
COMMENT ?

1. Accompagnement individuel et personnalisé avec des entretiens réguliers et des ateliers collectifs (santé, bien-être, citoyenneté, savoir-être, ...);
2. Identification et développement des ressources personnelles des participants ;
3. Résolution des difficultés sociales, familiales ou encore de santé grâce à un réseau partenarial constitué de professionnels compétents ;
4. Mise en place et réalisation d'un projet d'insertion adapté et évolutif à la situation des participants.

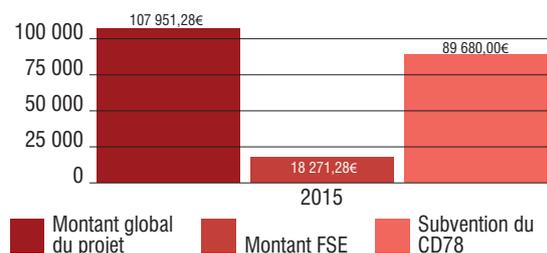
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Ateliers collectifs de création, d'expression, d'information et de mise en situation professionnelle ;
- Cours de cuisine et sensibilisation à la pratique sportive ;
- Apprentissage des bases en matières linguistique et informatique ;
- Conseil en image et ateliers de création textile.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

ACR est une association dont les missions sont :

- l'identification des difficultés rencontrées par les personnes suivies ;
- l'accompagnement des personnes suivies vers la résolution de leurs problèmes (logement, santé, langue, resocialisation,...) ;
- l'orientation vers une formation adaptée et/ou une insertion par l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- des ateliers « Techniques de Recherche d'Emploi » ;
- des formations adaptées aux profils des participants ;
- une mise à disposition des participants d'un espace numérique.

CONTACT :

ACR –
AGIR COMBATTRE RÉUNIR
72 rue Désiré Clément
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél. 01 39 72 97 52

Rachid OUARTI
ateliers@acr.asso.fr
www.acr.asso.fr





LA RESSOURCERIE : UN CHANTIER D'INSERTION SOLIDAIRE ET DURABLE QUI DONNE UNE SECONDE VIE AUX OBJETS ABANDONNÉS

De la collecte à la revente, en passant par la valorisation et la sensibilisation : tel est le programme proposé par la Ressourcerie, chantier d'insertion porté par l'association APTIMA. Objectif : favoriser l'insertion des personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle grâce au thème porteur du recyclage. De quoi redonner une seconde vie aux objets reconditionnés mais également aux participants du projet !



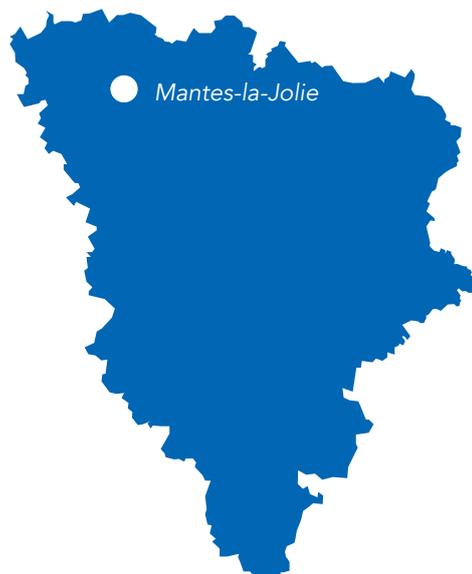
Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015 : 39 204,41 €
2016-17 : 187 889,67 €



Nombre de participants :
57 personnes accueillies
en chantier d'insertion



CONTEXTE :

Implanté sur le territoire où les habitants des quartiers prioritaires sont particulièrement touchés par le chômage, la ressourcerie est née en 2015 dans la commune de Buchelay, sur le périmètre de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines. Dans une démarche d'insertion par l'économie, la ressourcerie fait le pari de doter les participants de compétences professionnelles et sociales en traitant d'un sujet porteur : le recyclage des objets abandonnés, leur revalorisation, leur revente et la sensibilisation du grand public aux enjeux d'une consommation autrement responsable.

Retour sur un chantier d'insertion qui allie actions solidaires et projets durables.



Yvelines
Le Département

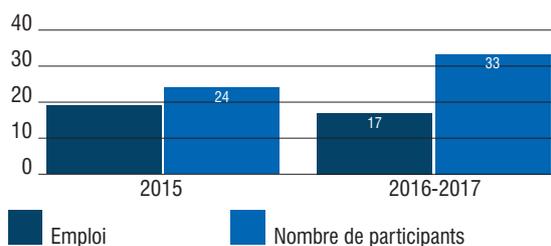
COMMENT ?

1. Accueillir des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) qui combine production et formation dans les 4 fonctions suivantes : collecte, valorisation, revente, sensibilisation ;
2. Les accompagner dans la construction de leur parcours professionnel via la mise en place d'un plan de formation et d'un suivi personnel visant à identifier leurs difficultés et à les lever ;
3. Utiliser le thème porteur du recyclage, de la valorisation des encombrants et la réduction des déchets pour lever leurs freins à l'emploi et leur faire acquérir de nouvelles compétences ;
4. Faire la promotion d'une consommation autrement où les enjeux environnementaux sont pris en compte.

QUELQUES RÉALISATIONS :

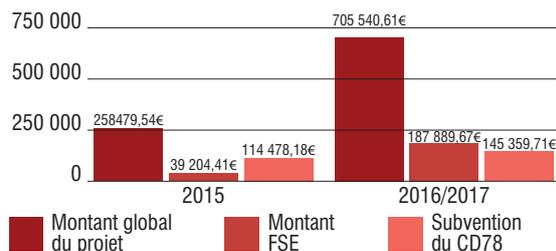
- Ateliers de valorisation et de réemploi de certains matériaux (collecte, tri, nettoyage, réparation) ;
- Accueil et intégration en entreprise ;
- Actions de sensibilisation au recyclage à destination du grand public ;
- Remise en route dans le circuit économique des objets recyclés.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

APTIMA, association loi 1901, s'adresse à des personnes jeunes ou adultes qui connaissent des difficultés. Le plus souvent, elles se trouvent en situation précaire (en fin de droits ou sans revenu, en foyer ou sans domicile fixe, n'ayant jamais travaillé ou depuis longtemps sans activité, confrontées à des problèmes de santé récurrents et de ce fait sont marginalisées ou en voie de l'être).

L'association porte ses actions dans le cadre d'une pédagogie appropriée et d'un accompagnement social et professionnel individualisé.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- une pédagogie appropriée et un accompagnement socio-professionnel individualisé ;
- participer à la prise de conscience du rôle social du travail dans la vie quotidienne ;
- révéler toutes les potentialités des participants dans un domaine qui a du sens ;
- l'établissement d'un contrat d'objectifs en vue de responsabiliser les participants ;
- une dynamique inclusive qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

CONTACT :

APTIMA
26 rue des Closeaux
78 200 Mantes-la-Jolie
Tél. 01 30 33 06 65

Christophe DEPONT
aptimadirection@orange.fr
www.aptima.fr





CHANTIER PRÉVENTION INSERTION : QUAND LE BTP DEVIENT UN OUTIL D'INSERTION

L'entreprise solidaire BATIVIE a pour ambition d'œuvrer dans les quartiers sensibles et de leur redonner de la vie en les embellissant. Ses deux chantiers d'insertion situés sur les villes de Sartrouville et Mantes-la-Ville, intitulés « Chantier prévention insertion », s'inscrivent dans cette logique et dans la dynamique du partenariat Ville/Bailleurs engagée dans le cadre du dispositif de gestion urbaine de proximité. S'adressant aux jeunes éloignés de l'emploi inscrits dans un parcours d'insertion, BATIVIE fait le pari de les familiariser au monde du travail en les plongeant dans l'univers du BTP au sein de leurs quartiers. Au programme : rénovation des bâtiments et accompagnement individualisé. De quoi donner de nouveaux repères et responsabiliser les jeunes participants en les faisant prendre part à la rénovation de leur environnement proche.

BATIVIE



Années de réalisation :
2015 > 2016



Soutien du FSE :
2015 : 17 315,18€
2016 : 13 803,14€



Nombre de participants : 29 personnes
accueillies en chantier d'insertion



CONTEXTE :

Le nord du territoire yvelinois est confronté à un taux de chômage plus élevé que la moyenne départementale. Les jeunes des quartiers sensibles sont particulièrement touchés et peinent à avoir des expériences professionnelles qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences favorisant une entrée ou un retour à l'activité. C'est pour cela que BATIVIE a décidé de s'unir avec les bailleurs sociaux et de lancer ses deux chantiers « prévention insertion ». Comment ? En utilisant le secteur du BTP comme un outil d'insertion professionnelle et d'amélioration du cadre de vie des jeunes. Découverte de nouveaux métiers, de ses propres compétences et satisfaction de participer à la vie de son quartier, sont autant de leviers qui sont activés par les deux chantiers. L'objectif n'est pas l'employabilité immédiate mais la mobilisation, le diagnostic sur l'employabilité et la validation du projet des participants en vue de l'accès à un emploi durable.



Yvelines
Le Département

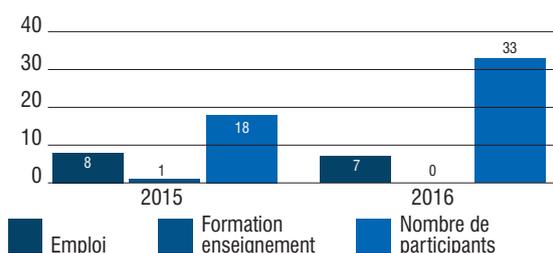
COMMENT ?

1. Accompagnement personnalisé avec identification des besoins des jeunes à l'entrée et à la sortie du dispositif ;
2. Mise en place d'un parcours adapté afin d'accompagner les participants vers l'autonomie sociale et professionnelle ;
3. Découverte de nouvelles compétences, techniques et règles de savoir-vivre au sein d'un environnement professionnel ;
4. Responsabiliser les jeunes via une participation active à l'embellissement de leurs quartiers et éviter ainsi la récurrence des dégradations ;
5. Développement d'un réseau de partenaires avec les bailleurs de logements sociaux (la SOVAL et Le Logement Francilien) et les acteurs institutionnels locaux de l'insertion et l'emploi (Maison de l'emploi, Mission Locale, le Centre social et autres associations).

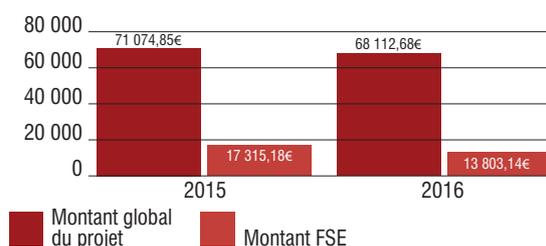
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Découverte des nombreux métiers du BTP porteurs d'avenir ;
- Rénovation des cages d'escaliers (peinture, nettoyage et remise en état) ;
- Évaluation des aptitudes des jeunes en milieu réel.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2016

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

BATIVIE est une entreprise solidaire très implantée sur le territoire. Elle s'appuie sur le tissu social et économique comme un puissant levier dans la création d'emploi pour les jeunes des quartiers dits sensibles. Elle mène depuis plusieurs années des chantiers d'insertion dans le domaine du BTP en lien avec les plus grandes entreprises du secteur afin de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience, des compétences et des repères dans un environnement professionnalisant.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- des liens très solides avec les collectivités locales, les habitants et les bailleurs sociaux ;
- une grande expertise en matière d'insertion dans le BTP ;
- un accompagnement individuel pour préparer ses publics vers l'employabilité.

CONTACT :

BATIVIE
24 place du Béguinage
78570 Chanteloup-les-Vignes
Tél. 01 75 86 52 97
Port. 06 12 06 79 24

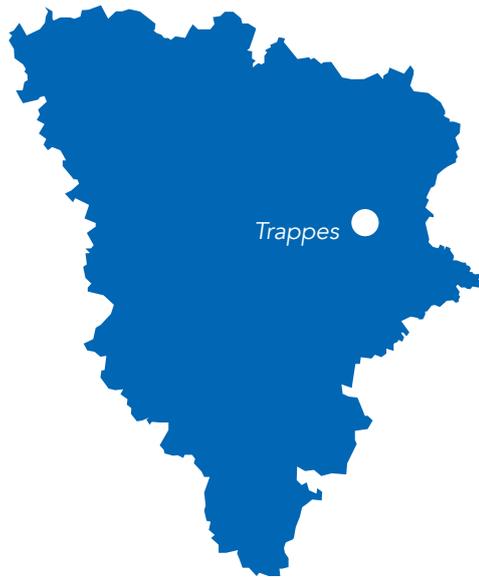
Corinne ANTONI
bativie@gmail.com
www.bativie.com



DISPOSITIF
1

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR UNE INSERTION DURABLE EN EMPLOI

Elaboration de projets, résolution de problèmes sociaux, formation linguistique ou qualifiante : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Saint-Quentin-en-Yvelines a pour mission de mettre en place un parcours d'insertion professionnelle individuel permettant d'acquérir l'autonomie pour accéder à un emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, ...), à une formation qualifiante et/ou pour créer une entreprise. Son action se concrétise depuis 2015 à travers un projet qui propose une approche globale pour favoriser le retour à l'emploi. Le nom de ce projet : ARPIDE – de quoi remettre le pied à l'étrier de façon durable.



Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015 : 276 374 €
2016 : 169 439 €
2017 : 246 543,40 €



Nombre de participants :
1 667 personnes accueillies dans le projet

CONTEXTE :

Mis en place dans le cadre des missions du PLIE, le projet ARPIDE s'inscrit dans un dispositif plus large d'accompagnement renforcé et individualisé pour une insertion durable. Sa force ? Profiter au maximum d'une articulation optimale entre tous les partenaires de l'emploi (travailleurs sociaux, associations, Pôle emploi ou encore structures de l'insertion par l'activité économique) pour proposer un accompagnement sur mesure qui prend en compte toutes les dimensions de l'inclusion sociale (pauvreté, logement, santé, formation, accès aux prestations sociales, etc...). A destination des publics les plus en difficulté, ARPIDE se complète d'un second projet porté par le PLIE, PHARE, dont l'objet est de développer un réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir en découverte ou placement les participants.



Yvelines
Le Département

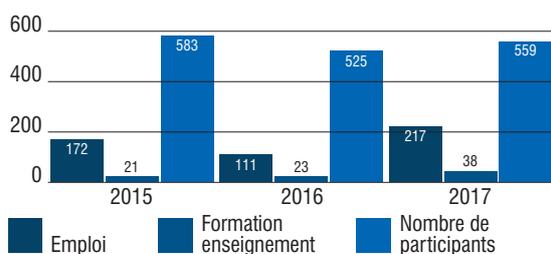
COMMENT ?

1. Mise en place d'un accompagnement global renforcé individualisé où chaque participant se voit attribuer un référent unique ;
2. Organisation d'ateliers collectifs afin d'acquérir un nouveau savoir-faire/savoir-être ;
3. Remise à niveau via des formations qualifiante et non-qualifiante ;
4. Renforcement de l'articulation partenariale pour couvrir tous les aspects de l'inclusion sociale et atteindre un niveau élevé de retour à l'emploi.

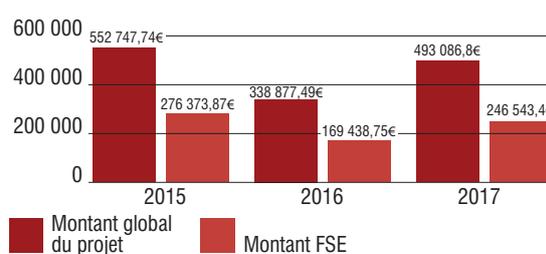
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Mise en place d'un accompagnement renforcé à destination des femmes ;
- Actions renforcées sur les communes de Trappes et Guyancourt ;
- Organisation d'ateliers collectifs sur la santé, l'hygiène, le civisme, le budget ou encore la vie en collectivité ;

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Le PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé pour une insertion durable, mis en place afin d'aider les personnes les plus en difficulté à s'insérer professionnellement.

Financé par la Communauté d'agglomération et le Fonds Social Européen, le PLIE s'appuie sur des professionnels de l'insertion répartis sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il met en place un parcours d'insertion professionnelle individuel permettant d'acquérir l'autonomie pour accéder à un emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, ...), à une formation qualifiante et/ou pour créer une entreprise.

Il bénéficie d'outils adaptés tout au long de ce parcours : élaboration de projet, placement ou parrainage en entreprise, formation linguistique ou qualifiante...

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un accompagnement renforcé et individualisé de l'identification des freins à la mise en activité ;
- un suivi de 6 mois suite à une reprise d'activité ;
- un taux de sortie positive global d'au moins 50% ;
- une connaissance fine du réseau partenarial et des entreprises de son territoire.

CONTACT :

PLIE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES
ZA du Buisson de la Coudre
1, rue Eugène Hénaff
78 190 Trappes cedex
Tél. 01 30 13 40 61

Karine MARTIN
karine.martin@sqy.fr
www.saint.quentin.en.yvelines.fr



PROJET PROFESSIONNEL DANS LE MANTOIS

La Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines a souhaité mettre en œuvre deux actions complémentaires sur son territoire à destination des personnes éloignées de l'emploi : le « Rallye découverte des métiers » et l'action « Devenir acteur de son parcours ». Entre découverte de différentes professions porteuses d'avenir et accompagnement visant à bien définir son parcours professionnel, le dispositif intitulé « Projet professionnel dans le Mantois » n'y va pas par quatre chemins pour proposer du concret et un contact direct avec des professionnels désireux de transmettre la passion de leur métier. Retour sur un dispositif plein de bon sens qui s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi sur le Mantois.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
2015 : 20 147,59€



Nombre de participants :
43 personnes

CONTEXTE :

En décembre 2014, le territoire du Mantois enregistre un taux de chômage qui s'élève à 11,5% et ce avec une particularité : un nombre de chômeurs de longue durée représentant plus de 2/3 de la demande d'emploi. Pour autant, ce même territoire en forte mutation économique comporte en son sein des entreprises qui peinent à recruter et qui sont désireuses de promouvoir leurs savoir-faire. Le « Rallye Découverte des métiers » permet justement aux demandeurs d'emploi de découvrir plus de 20 métiers en entreprises. Côté employeurs, cette action permet d'engager une démarche de responsabilité sociétale des entreprises voire même de développer des partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion. L'action « Devenir acteur de son parcours » vise elle à donner toutes les clés aux participants pour construire un nouveau parcours d'insertion grâce, d'une part, à la découverte des différents métiers et d'autre part, à l'identification des besoins du participant.

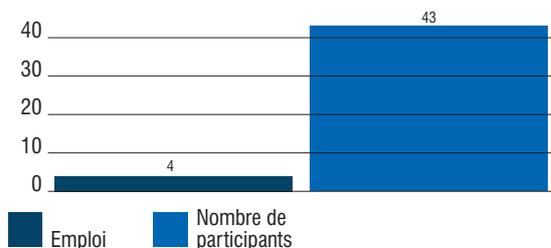
COMMENT ?

1. Accompagnement individuel par les référents de parcours et définition d'un parcours d'insertion adapté ;
2. Découverte de différents métiers et prise de contact avec le monde professionnel pour une première familiarisation avec ses codes ;
3. Développement du réseau entrepreneurial et partenarial.

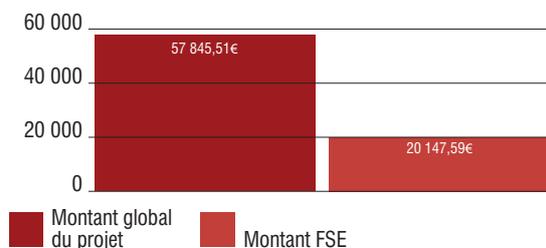
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Visites d'entreprises avec accueil par les chefs d'entreprises et/ou les salariés ;
- Visites de centres de formation et d'apprentissage (CFA) ;
- Sessions de retours d'expériences pour faciliter les échanges.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines a porté le dispositif « Projet professionnel dans le Mantois » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 98 29 11

Magali GAZARD
magali.gazard@gpseo.fr
www.gpseo.fr





L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PLUS DE 26 ANS : UN DISPOSITIF POUR LE RETOUR À L'EMPLOI DURABLE

Le projet « Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans présentant des écarts à l'emploi », porté par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, s'inscrit dans une logique d'accompagnement de parcours vers l'emploi. L'atout des actions mises en œuvre : venir en complémentarité à ce qui est déjà proposé sur le territoire par le service de l'emploi classique et proposer un accompagnement spécifique aux personnes de 26 ans et plus, trop souvent laissées en dehors des dispositifs nationaux. Reposant grandement sur les Relais Emploi Conseil de proximité (REC), l'objectif est de participer à la réduction du chômage de longue durée de cette tranche de la population.



Année de réalisation : 2015



Soutien du FSE : 105 348,55 €



Nombre de participants :
822 personnes accompagnées

CONTEXTE :

De décembre 2013 à décembre 2014, les demandeurs d'emploi de catégorie A ont augmenté de 8,14% sur le territoire de l'agglomération. Parmi ces demandeurs d'emploi, plus de 3 600 sont dans la tranche d'âge des 26 ans et plus, souvent laissés pour compte des grands dispositifs de retour à l'emploi nationaux existants pour les moins de 25 ans. Face à ce constat, l'action des Relais Emploi Conseil de proximité (REC) est apparue comme une évidence et une opportunité à saisir. C'est dans ce contexte que le dispositif « Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans » a vu le jour. Accompagnement individuel des participants, diagnostic de leur situation socio-professionnelle, identification des freins à l'emploi et définition d'un parcours vers l'emploi en lien avec le tissu partenarial constituent les principales étapes proposées aux participants du dispositif.



Yvelines
Le Département

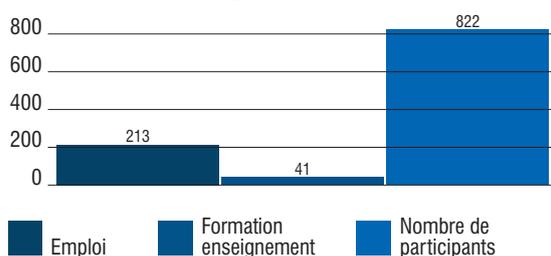
COMMENT ?

1. Favoriser, via un accompagnement collectif et des RDV individuels, le repérage des blocages à l'insertion pour les personnes ne trouvant pas de solution dans les dispositifs de droit commun ;
2. Proposer aux participants une offre de service qui vise à combler leurs lacunes : aide à la recherche d'emploi/formation, mise à disposition d'information et de postes numériques, accompagnement individuel et orientation vers le bon interlocuteur en fonction du diagnostic ;
3. Définition d'un parcours socio-professionnel jalonné d'objectifs à court et moyen termes ;
4. Un suivi du participant par les REC jusqu'à sa réinsertion et jusqu'à 6 mois après son placement.

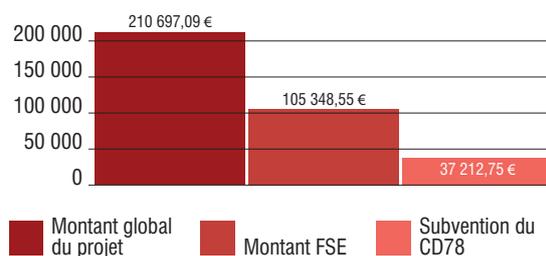
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Ateliers d'aide et de conseils en matière de recherche d'emploi ou de formation ;
- Préparation à l'entretien d'embauche ;
- Organisation de sessions de découverte de métiers porteurs d'avenir ;
- Mise à disposition de supports d'information adaptée ;
- Réalisation d'ateliers et de chantiers d'insertion avec les entreprises partenaires.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a porté le dispositif « *Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans présentant des écarts à l'emploi* » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

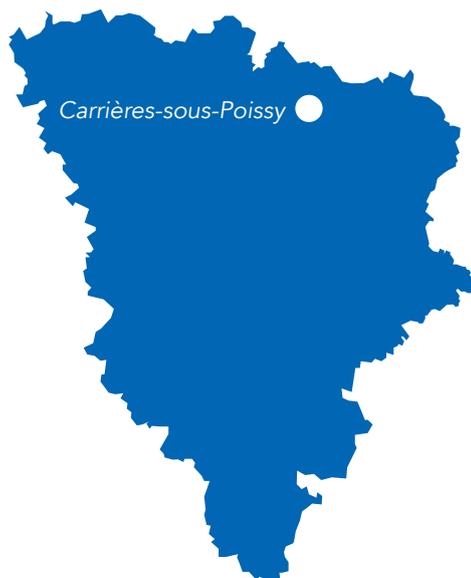
GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 06 38 94 34 46

Amine BENCHICKH
a.benchickh@agglo2rs.fr
www.gpseo.fr



LA PLATEFORME DE MOBILITÉ VERS L'EMPLOI

Les freins à l'emploi sont souvent multiples. Parmi eux, on retrouve les enjeux de mobilité pouvant parfois aller jusqu'à bloquer des personnes en parcours d'insertion vers un retour à l'activité en raison d'un réseau de transport pas toujours présent ou avec des horaires peu adaptés. Le projet « Plateforme de mobilité vers l'emploi », mis en œuvre en 2015 par la Communauté d'agglomération Deux Rives de Seine, vise à apporter des solutions à cette problématique via une meilleure prise en compte des atouts offerts par la mobilité géographique déjà existante. Cette démarche s'inscrit de plus dans une approche de maîtrise des déplacements et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De quoi allier insertion professionnelle et développement durable !



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
2015 : 35 168,13€



Nombre de participants :
94 personnes

CONTEXTE :

Force est de constater que l'absence de mobilité géographique est un réel frein à l'emploi et dans certains cas « le dernier frein à l'emploi ». Une triple contrainte à la mobilité a été identifiée : couverture de transport en commun insuffisante, inadéquation des horaires de transports et mauvaise connaissance des transports. Face à ce constat, Deux Rives de Seine a décidé d'agir en développant la « Plateforme de mobilité vers l'emploi ». Soutien de l'usage autonome et optimisé de l'offre de transport en commun déjà existante ou encore développement de nouveaux services comme la location de quadricycles électriques sont parmi les actions portées dans le cadre du projet.

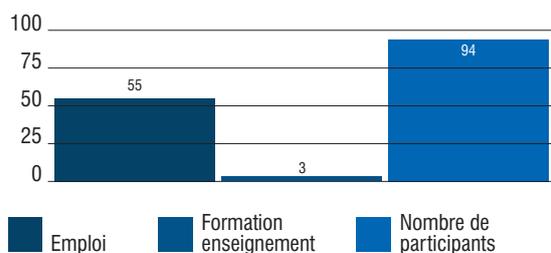
COMMENT ?

1. Réalisation d'un état des lieux de l'ensemble de l'offre de transport du territoire ;
2. Sensibilisation des usagers aux alternatives à la voiture individuelle et à l'offre déjà existante de transport en commun ;
3. Conseil en mobilité à partir de diagnostics personnalisés ;
4. Proposition de services alternatifs de mobilité.

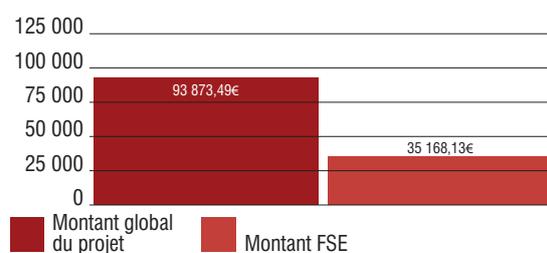
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Actions de sensibilisation aux autres modes de mobilité ;
- Offre de location de quadricycles électriques, de vélos électriques ou vélos simples ;
- Appui au montage de dossiers de financement.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération Deux Rives de Seine a porté le dispositif « Plateforme de mobilité vers l'emploi » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine.

Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi ou encore le développement de solutions innovantes pour lever les freins à l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

www.gpseo.fr





LES ATELIERS ET PARCOURS INDIVIDUALISÉS

Destiné aux personnes très éloignées de l'emploi et porté par l'ancienne Communauté d'agglomération Seine et Vexin en 2015, le dispositif « Ateliers et parcours individualisés » propose une offre complète d'accompagnement renforcé et individualisé pour lever les freins à l'emploi.

Les participants étant souvent confrontés à de multiples difficultés, le projet propose une approche globale de la personne et un parcours avec plusieurs étapes pour limiter au maximum les périodes d'inactivité.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
2015 : 61 847,72€



Nombre de participants :
327 personnes

CONTEXTE :

En 2011, la ville des Mureaux présentait un taux de chômage de 17,6 % soit un taux 2,7 fois plus élevé que la moyenne du département des Yvelines. Face au cumul des difficultés de certains publics (faible niveau de qualification, problèmes de maîtrise de la langue française, méconnaissance du monde de l'entreprise et difficultés sociales), le porteur de projet a décidé d'agir en proposant des parcours individualisés en matière d'insertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi de son territoire.

Objectif : augmenter le retour à l'activité durable grâce à l'acquisition de nouvelles compétences via des formations ou encore des expériences professionnelles adaptées.



Yvelines
Le Département

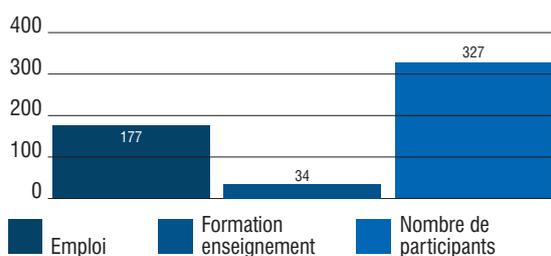
COMMENT ?

1. Accompagnement individuel dans une logique de parcours ;
2. Identification des freins à l'emploi de chaque participant ;
3. Définition d'étapes d'insertion adaptées aux projets de parcours définis ;
4. Ateliers pour créer une dynamique du retour à l'activité ;
5. Développement d'un réseau de partenaires.

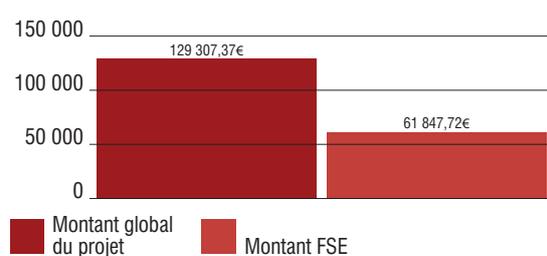
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Ateliers « techniques de recherches d'emploi » et « dynamique vers l'emploi » ;
- Réunions bimensuelles des référents emploi pour faire le point sur les difficultés ou avancées rencontrées ;
- Des parcours qui durent en moyenne un an.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin a porté le dispositif « Ateliers et parcours individualisés » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

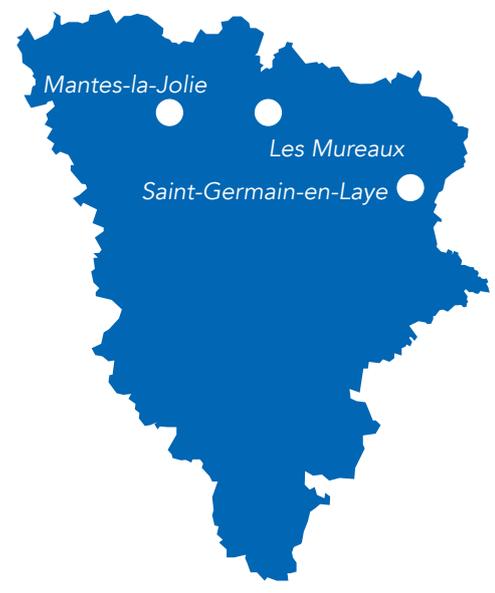
GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 91 21 17

Alexandra BALLER
aballer@gpseo.fr
www.gpseo.fr



ESPACE INSERTION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE YVELINES NORD

Trop souvent les personnes ayant peu ou jamais travaillé peinent à trouver des dispositifs et des prises en charge adaptés à leur situation dans le cadre de l'offre d'insertion de droit commun déjà existante. Cumulant les difficultés d'ordres personnel, psychologique, social ou encore professionnel, ces publics particuliers nécessitent un accompagnement de long terme et multidimensionnel pour retrouver le chemin vers l'activité. S'adressant aux résidents des quartiers prioritaires politique de la ville, l'Espace Insertion et Evolution Professionnelle Yvelines Nord s'efforce de donner un nouveau départ à des centaines d'Yvelinois.



 **Années de réalisation :**
2015 > 2017

 **Soutien du FSE :**
2015 : 70 651,11 €
2016-17 : 154 814,11 €

 **Nombre de participants :**
446 personnes

CONTEXTE :

Situé sur les villes des Mureaux, Saint-Germain-en-Laye et Mantes-la-Jolie, et porté par l'association MODE D'EMPLOI, l'Espace Insertion et Evolution Professionnelle Yvelines Nord, a vu le jour dans un contexte particulier. Entre 2010 et 2014, les Yvelines ont connu une progression du nombre d'allocataires du RSA de 22% avec une majorité d'entre eux résidant dans le nord du département. Face à ce constat, l'association a décidé de développer une offre de parcours d'insertion personnalisés afin d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi dont les femmes victimes de violences, vers la formation ou vers l'emploi. L'Espace Insertion et Evolution Professionnelle Yvelines Nord est ainsi né en 2015. Fort de son succès, le nombre de personnes accompagnées en formation ou vers l'emploi n'a fait qu'augmenter d'année en année : 50 personnes en 2015, 99 personnes en 2016 et 247 personnes en 2017. De quoi prouver que même avec un public ayant des difficultés complexes, le retour vers l'activité est toujours possible.

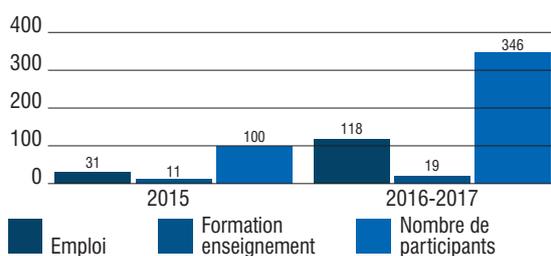
COMMENT ?

1. Accompagnement individuel et collectif renforcé d'une durée de 6 à 12 mois ;
2. Acquisition des savoirs de base et réalisation d'un bilan personnel et professionnel ;
3. Immersion au sein d'entreprises pour se familiariser avec le monde du travail et ses codes ;
4. Travail sur la confiance en soi et la manière de se présenter ;
5. Mobilisation de tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion avec rencontres régulières.

QUELQUES RÉALISATIONS :

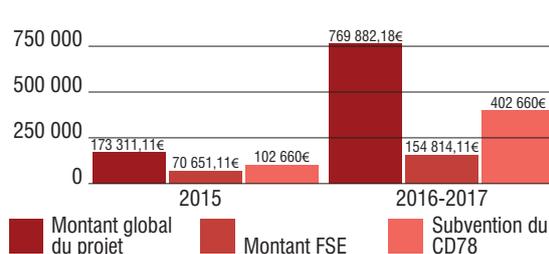
- Stages en entreprises ;
- Offre modulaire de 6 ateliers (en communication, conseil en image, préparation aux tests de sélection, compétences numériques, environnement professionnel, techniques de recherche d'emploi) ;
- Sessions de coaching des démarches de recherche d'emploi ou de formation ;
- Suivis de l'intégration en emploi.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Mode d'emploi est une association créée en 1998, qui conseille et accompagne les jeunes et les adultes dans leurs démarches d'insertion et d'évolution professionnelle. Mode d'emploi a développé en particulier ses interventions auprès des bénéficiaires du RSA, des jeunes, des femmes isolées et des habitants des quartiers prioritaires.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'insertion du nord du territoire yvelinois ;
- un accompagnement individuel et collectif pour une meilleure levée des freins à l'emploi ;
- 65% de retour à l'emploi ou formation pour les parcours d'insertion professionnelle.

CONTACT :

MODE D'EMPLOI
13 rue Danès de Montardat
78 100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 61 27 26

Aline CAUWEL
aline.cauwel@neuf.fr
www.modedemploi.info



DISPOSITIF 1

L'AUTO-ÉCOLE SOCIALE : UN DISPOSITIF QUI ROULE !

Mis en place par l'association « Sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en Yvelines, le projet de création d'auto-école sociale a vu le jour en deux temps : en 2015 d'abord sur Versailles et à partir de 2016, à Mantes-la-Jolie. Les freins à la mobilité sont souvent de deux ordres : financiers mais aussi pédagogiques. En effet, les auto-écoles classiques ne sont pas toujours adaptées à des publics éloignés de l'emploi et en situation de décrochage scolaire. L'auto-école sociale vise à proposer une solution d'apprentissage spécifique qui répond aux besoins des publics fragilisés. Objectif : (re)mettre sur la route de l'emploi durable les participants en levant leurs freins à la mobilité !



Années de réalisation :

2015 > 2017



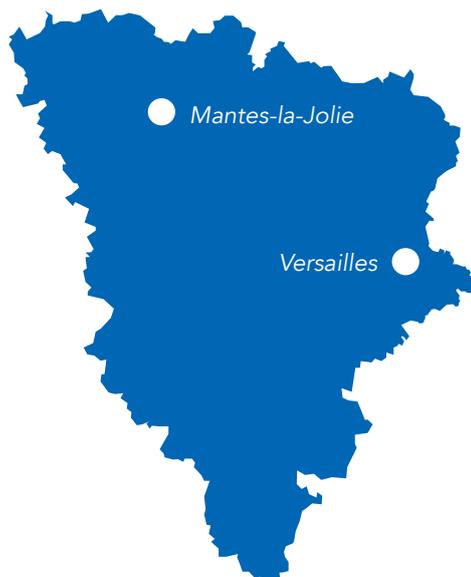
Soutien du FSE :

2015 : 29 932,22 €

2016-2017 : 335 735,43 €



Nombre de participants : 270 personnes



CONTEXTE :

De nombreuses aides financières, permettant de lever les freins du coût de l'acquisition du permis de conduire, existent déjà sur le département. Malgré l'existence de ces aides, force est de constater que de nombreuses personnes échouent dans le long et complexe apprentissage de la conduite, faute de trouver un enseignement adapté à leurs difficultés.

La création de l'auto-école sociale vient répondre de façon innovante à cette problématique pour remettre sur le chemin du retour à l'emploi une population fragilisée laissée pour compte par le système classique d'apprentissage du code de la route et de la conduite.



Yvelines
Le Département

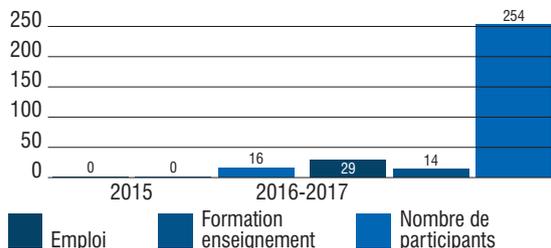
COMMENT ?

1. Mise en place d'un apprentissage et d'une pédagogie adaptés à un public éloigné de l'emploi et en situation de décrochage scolaire ;
2. Aide à l'acquisition de prérequis à la compréhension de consignes et d'une meilleure confiance en soi ;
3. Résoudre, le cas échéant, les problématiques de comportement et faire de la prévention sur les risques de la conduite sans permis ;
4. Coupler la formation au permis à une formation qualifiante en lien avec le maillage partenarial pour mieux lever les freins, d'une part à la mobilité, et d'autre part, à l'employabilité ;
5. Un permis à 250€ contre 1000 à 2000€ dans une auto-école classique. Le complément est financé par le Conseil départemental des Yvelines et le Fonds Social Européen.

QUELQUES RÉALISATIONS :

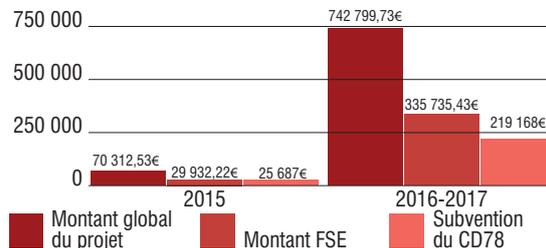
- Des sessions en groupe de 10 personnes maximum ;
- 4 demi-journées par semaine de cours sur la conduite et la sécurité routière ;
- Par participant, jusqu'à 100 heures de cours théoriques et 60 heures de cours pratiques ;
- Apprentissage des règles de vie comme la ponctualité, l'écoute et le respect de l'autre.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/06/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

L'Association de Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte en Yvelines prend en charge des enfants, des adolescents et des adultes en difficulté dans 23 établissements et services répartis sur le département des Yvelines. Elle mène une action organisée et structurée en articulant étroitement celle de professionnels et de bénévoles engagés dans la vie associative.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- une approche qui conjugue vision sociale et sociétale ;
- une connaissance fine des spécificités du territoire yvelinois ;
- proposition de solutions innovantes et pragmatiques ;
- faciliter l'autonomie par la mobilité.

CONTACT :

AUTO-ÉCOLE SOCIALE
2 bis avenue Clément Ader
78000 Versailles
Tél. 01 39 56 53 82

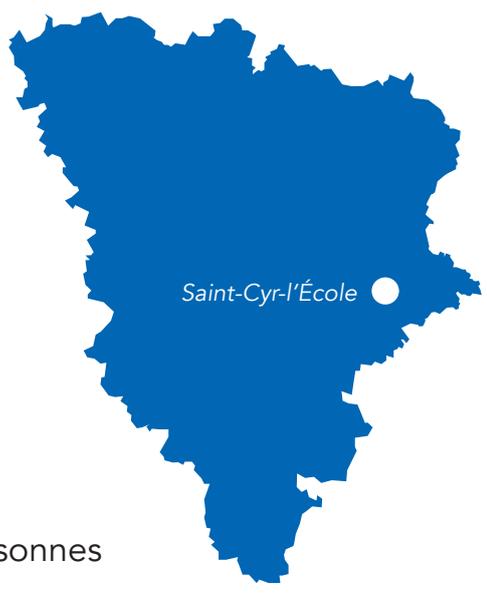
Catherine LAVIGNAS
clavignas@seay.fr
www.sauvegarde-yvelines.org





RECONQUÊTE D'UN TERRITOIRE DE 150 000 HABITANTS AU PROFIT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Acteur de proximité pour les emplois familiaux et administratifs, l'association CBL Réagir ! dispose d'une vaste palette de secteurs afin de permettre aux participants de renouer avec le monde du travail. Que ce soit dans le cadre de services aux particuliers ou aux professionnels, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux ! Retour sur un projet qui couvre une cinquantaine de communes et qui compte environ 150 000 habitants, comme l'indique le nom du projet.



Années de réalisation :
2016 > 2017



Soutien du FSE :
2016-2017 : 106 902,40 €



Nombre de participants : 124 personnes

CONTEXTE :

CBL Réagir ! cherche, dans le cadre de son projet « Reconquête d'un territoire de 150 000 habitants au profit des demandeurs d'emploi », à mettre en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi en situation de difficultés sociales et professionnelles. Forte d'un réseau important d'employeurs locaux, elle les incite à rentrer dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises afin de permettre aux participants de se familiariser avec le monde du travail et ses exigences. Développement de compétences, accompagnement individuel, diagnostic des freins, le projet porté par CBL Réagir ! permet de remettre sur le chemin durable de l'emploi ses participants.



Yvelines
Le Département

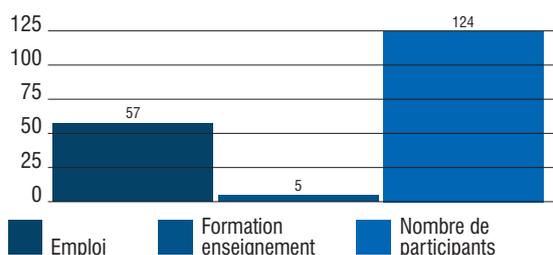
COMMENT ?

1. Pré-diagnostic des participants de leurs droits sociaux, compétences professionnelles et freins à l'emploi ;
2. Accompagnement individuel social et professionnel avec assistance à l'élaboration du projet professionnel ;
3. Aide à la recherche active d'emploi en collaboration avec Pôle emploi ;
4. Proposition de formes d'emploi durable (CDI ou CDD supérieurs à 6 mois), d'emploi de transition (CDD court ou contrat aidé) et de sorties positives (formation qualifiante ou pré-qualifiante) ;
5. Mobilisation des employeurs locaux dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

QUELQUES RÉALISATIONS :

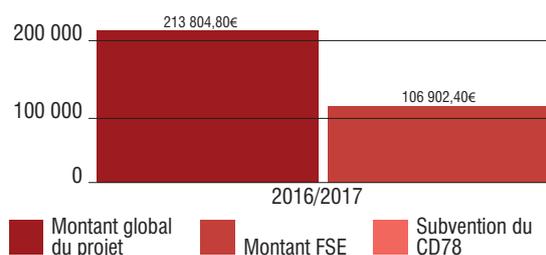
- 57 demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi ;
- Plus de 200 partenariats avec des employeurs ont été réalisés ;
- Forte mobilisation des collectivités territoriales.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Créée en 1995, CBL Réagir! est une association intermédiaire d'aide aux chômeurs par l'emploi. Elle a la double mission de :

- remettre les demandeurs d'emploi au contact du monde du travail grâce à des missions de courte durée ;
- les accompagner en les aidant à finaliser un projet professionnel et en leur proposant des formations qualifiantes.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur de proximité incontournable pour les emplois familiaux et administratifs ;
- des domaines d'intervention variés pour les particuliers et les professionnels (entretien et rénovation de la maison, garde et conduite d'enfants, assistance informatique et internet à domicile, secrétariat, voirie, etc...).

CONTACT :

CBL RÉAGIR!
11, avenue Gustave Mesureur
78 170 La Celle Saint-Cloud
Tél. 01 30 78 11 96

René CARTALAS
rcartalas.cbl@orange.fr
www.cblchantierservice.fr



DISPOSITIF
1

QUAND LE RECYCLAGE INFORMATIQUE DEVIENT UN OUTIL D'INSERTION

Deux chantiers d'insertion de recyclage informatique à Aubergenville et Les Clayes-sous-Bois ont vu le jour à l'initiative des Restos du Cœur. Provenant d'entreprises ou d'administrations, les ordinateurs sont récupérés, triés, démantelés puis remis dans le circuit pour être vendus ou encore mis à disposition au sein des antennes des Restos du Cœur. Retour sur un projet qui allie insertion et développement durable.



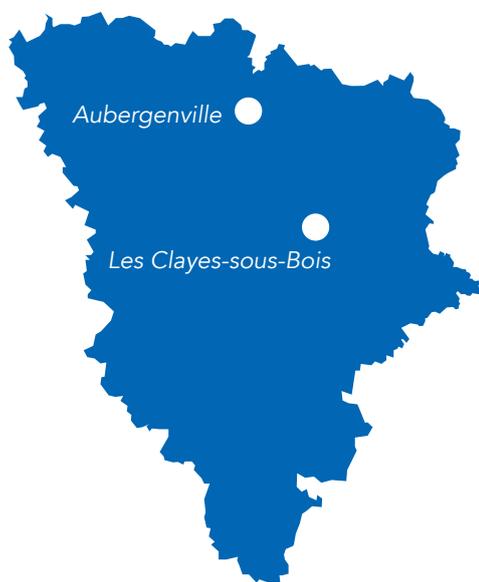
Années de réalisation :
2016 > 2017



Soutien du FSE :
2016 : 118 233,47 €
2017 : 125 387,04 €



Nombre de participants : 102 personnes



CONTEXTE :

Dans la droite lignée des actions orchestrées par les Restos du Cœur qui visent à favoriser l'accompagnement global sans séparer le social du professionnel, les deux chantiers d'insertion de recyclage informatique sont à destination des personnes qui ont subi de longues périodes de rupture sociale et d'inactivité professionnelle. Ces chantiers ont comme objectifs de redonner confiance aux participants, de retrouver un cadre structurant et rassurant au sein d'une équipe avec un rythme de travail régulier, d'identifier les freins à l'insertion (logement, santé, isolement, etc...) et de les doter de nouvelles compétences via l'apprentissage en situation de travail ou la formation professionnelle.

Les ateliers chantiers d'insertion (ACI), outil qui a fait ses preuves en matière d'insertion, tirent leur force de leurs liens solides avec de multiples partenaires : Pôle emploi, les CCAS, le Réseau Pass, la Mission Locale ou encore CAP Emploi.



Yvelines
Le Département

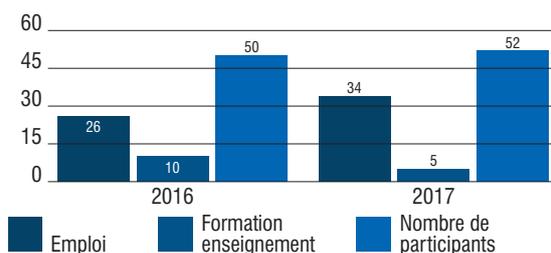
COMMENT ?

1. Mise en place d'un accompagnement personnalisé en fonction des besoins des participants ;
2. Levée des freins sociaux à l'insertion : santé, hébergement, démarche administratives et/ou juridiques ;
3. Aide à la recherche d'emploi et à la définition de son projet professionnel ;
4. Mise en place d'un plan de formation adapté (adaptation au poste, bureautique, secourisme, etc...) ;
5. Chaque participant se voit proposer un contrat initial de 4 mois renouvelable (contrat à durée déterminée d'insertion) avec 26 heures par semaine.

QUELQUES RÉALISATIONS :

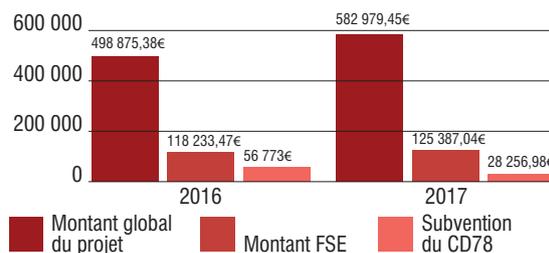
- Actions de récupération, démantèlement, remise à niveau ;
- Tris des matériaux puis recyclage des pièces ;
- Redistribution ou revente des ordinateurs reconditionnés.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2016 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Les Restos du Cœur poursuivent depuis 1985, date de leur création par Coluche, une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes.

L'association départementale, dont le siège est situé aux Clayes-sous-Bois, 10 rue du Président Kennedy, gère, anime et coordonne sur le département des Yvelines l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion des personnes accueillies.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un accompagnement personnalisé avec identification des freins à la mise en activité ;
- deux chantiers d'insertion recyclage informatique ;
- des ateliers de français et des ateliers internet accompagnés ;
- un vivier de plus de 1000 bénévoles mobilisés sur le territoire.

CONTACT :

LES RESTOS DU CŒUR
DES YVELINES
ZI du Chêne Sorcier
10 rue du Président Kennedy
78 340 Les Clayes-sous-Bois

Guy HIOT
ad78.subventions@restosducoeur.org





L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL RENFORCÉ : UN DISPOSITIF PARTENARIAL POUR UNE INCLUSION RÉUSSIE

Le dispositif « Accompagnement global renforcé », aussi appelé, ACCOGLO, prend ses racines dans le cadre du dispositif national du même nom. Décliné au niveau du Département, il tire sa force d'une collaboration innovante et inédite entre le Département des Yvelines et Pôle emploi.

Objectif : aborder et remédier dans son ensemble aux freins à l'emploi, que ce soit d'un point de vue social ou professionnel, pour favoriser le retour à l'embauche des demandeurs d'emploi.



Yvelines
Le Département



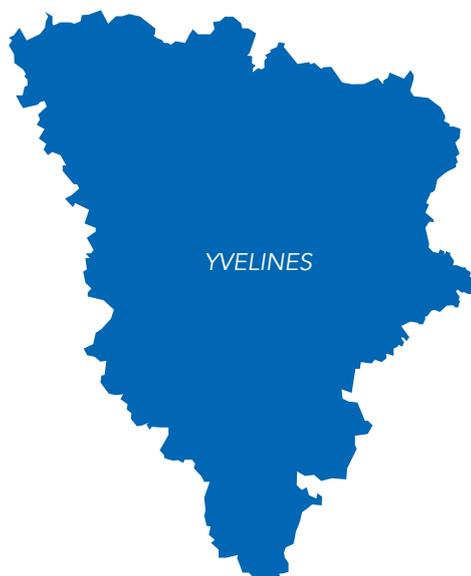
Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015-2017 : 1 474 200,73 €



Nombre de participants :
3 710 personnes accompagnées



CONTEXTE :

Les cinq années précédant la réalisation du projet, le Département des Yvelines a constaté une augmentation des demandeurs d'emploi et parmi eux, une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA de près de 36%. De nombreuses difficultés viennent semer d'embûches le chemin du retour à l'activité : problèmes en matière de santé, financière, d'inclusion sociale, de logement, de mobilité ou encore de garde d'enfants.

Face à ce constat, le partenariat entre le Département des Yvelines et Pôle emploi a donné naissance au dispositif ACCOGLO qui tire parti des expertises de chacun des deux acteurs institutionnels.

L'innovation réside dans la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé par le binôme, associant l'accompagnement social et professionnel simultanément.



Yvelines
Le Département

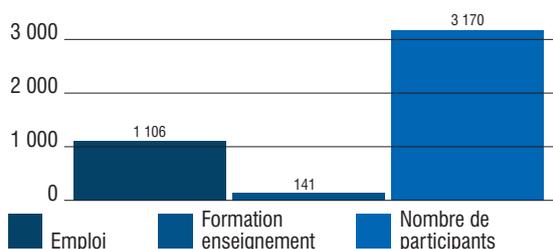
COMMENT ?

1. Les conseillers de Pôle emploi ont la charge de proposer un plan de retour à l'activité aux personnes suivies dans le cadre du parcours Pôle emploi ;
2. En parallèle, les conseillers du Département des Yvelines ont la mission d'identifier les freins périphériques au retour à l'emploi et de trouver des solutions pour les lever ;
3. Accompagnement individuel via des entretiens physiques et téléphoniques ;
4. Si besoin, organisation d'actions collectives pour répondre aux besoins des personnes intégrées dans le dispositif ;
5. Un accompagnement dans le temps d'une durée d'un an, renouvelable 6 mois.

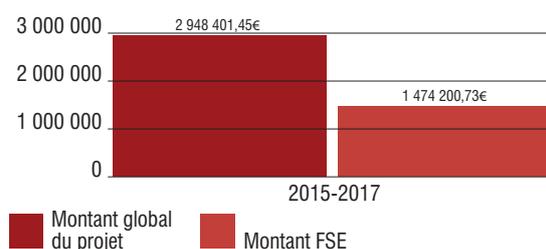
QUELQUES RÉALISATIONS :

- En 2016, 22 travailleurs sociaux du Département des Yvelines étaient dédiés au dispositif ;
- Collaboration avec les partenaires locaux de l'insertion pour une approche globale et multidimensionnelle ;
- Mise à disposition de supports de communication pour les prescripteurs et demandeurs d'emploi ;
- Un dispositif qui porte ses fruits avec 30% de sorties positives en emploi et formation.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/10/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Favoriser l'accès à un emploi durable aux personnes éloignées de l'emploi est une priorité du Département des Yvelines. À la recherche de dispositifs et de solutions innovantes, le Département œuvre chaque jour pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion. C'est pour cela qu'il a tout naturellement souhaité prendre part au dispositif ACCOGLO en collaboration avec Pôle emploi, afin de proposer à son public un nouveau dispositif complémentaire de son offre de services déjà existante.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- une expertise de longue date dans l'accompagnement social et le retour à l'emploi ;
- une approche globale qui prend en compte tous les aspects liés à l'insertion socio-professionnelle pour un retour à l'emploi durable ;
- l'association avec un partenaire clé de l'emploi, Pôle emploi, pour un accompagnement renforcé et porteur de résultats ;
- un partenariat reconnu comme bonne pratique et dupliqué dans d'autres Départements.

CONTACT :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES YVELINES
2, place André Mignot
78 000 Versailles
Tél. 01 39 07 78 78

www.yvelines.fr





L'HUMANITAIRE COMME CHEMIN D'INSERTION

Un chantier d'insertion pas comme les autres, baptisé « L'humanitaire comme chemin d'insertion », a vu le jour à Ecquevilly. Doté d'une ressourcerie venant compléter le dispositif, le chantier collecte, vérifie, répare et prépare toute sorte de matériel, en allant du simple vêtement au fauteuil roulant. Les objets remis en état sont, soit vendus à la ressourcerie, soit envoyés à des partenaires humanitaires en Ukraine ou Roumanie. Zoom sur un chantier d'insertion qui allie insertion professionnelle, humanitaire et international.



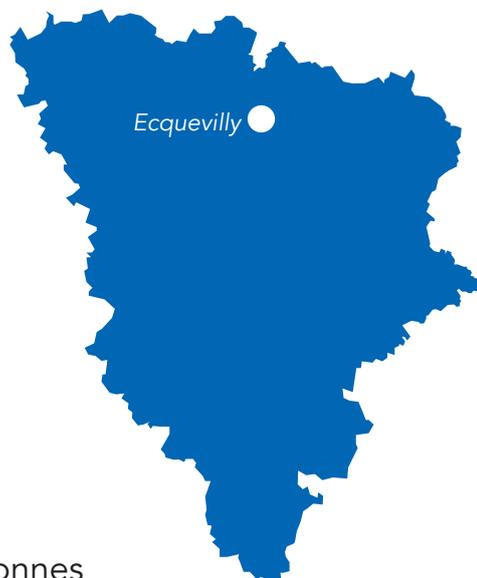
Années de réalisation :
2017



Soutien du FSE :
26 643,34 €



Nombre de participants : 40 personnes



CONTEXTE :

Implantée sur un territoire comportant des zones dites sensibles, l'association La Gerbe, porteuse du dispositif, œuvre en faveur d'une population peu qualifiée, souvent issue de l'immigration et rencontrant des difficultés d'insertion de plusieurs ordres. C'est tout naturellement que le chantier d'insertion « L'humanitaire comme chemin d'insertion » a trouvé sa place à Ecquevilly. Son objectif : offrir aux participants la possibilité de renouer avec le monde du travail en leur proposant des opportunités professionnelles adaptées autour de la collecte, le tri et la réparation d'objets récupérés. De quoi donner une seconde vie aux objets récoltés mais aussi une seconde chance aux participants en leur faisant acquérir de nouvelles compétences qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail.



Yvelines
Le Département

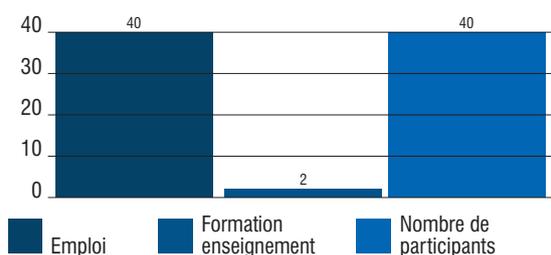
COMMENT ?

1. Un accompagnement individualisé social et professionnel des participants associé à la reprise d'activité ;
2. Entretiens individuels pour travailler les difficultés sociales et les freins à l'emploi en lien avec les référents sociaux ;
3. Accompagnement collectif dans le cadre de sessions d'information sur l'accès au droit, à la santé, au logement, etc... ;
4. Mise en place d'un plan de formation adapté aux besoins des participants (cours de français, de mathématiques ou encore formations professionnelles) ;
5. Mise en situation de travail dans le cadre d'ateliers pour acquérir des savoir-faire et savoir-être.

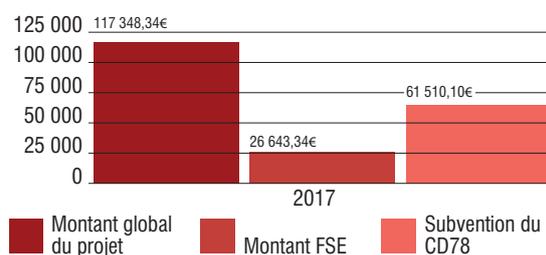
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Organisations d'ateliers pratiques (récupération et livraison de matériel, logistique, tri, réparation et vente solidaire) ;
- Ateliers de techniques de recherche d'emploi ;
- Temps de travail dédié au projet professionnel ;
- Développement de partenariats avec les entreprises locales.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Gerbe, créée en 1998, est une association de solidarité à caractère humanitaire et social. Ses actions s'adressent à toutes les personnes éloignées de l'emploi. Dans les Yvelines, l'association est engagée dans la solidarité internationale et dirige deux dispositifs phares à Ecquevilly. D'une part, un chantier d'insertion où est collecté, vérifié et préparé du matériel ensuite envoyé à l'étranger ; et d'autre part, une ressourcerie où sont collectés, valorisés puis revendus à prix modiques des objets encore utilisables.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'humanitaire, de l'insertion et de la préservation de l'environnement ;
- une approche de sensibilisation du public aux gestes éco-citoyens ;
- une structure comme réel incubateur de projets.

CONTACT :

ASSOCIATION LA GERBE
13, rue des Fontenelles
78 920 Ecquevilly
Tél. 01 34 75 56 15

Philippe JUSTON
insertion@lagerbe.org



PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS SUR LE TERRITOIRE MANTOIS SEINE AVAL

Pas toujours bien connue, la clause sociale est destinée à promouvoir l'emploi des personnes éloignées de l'emploi. Comment ? En permettant à un donneur d'ordre (entreprises ou encore collectivités territoriales) d'utiliser ses marchés comme un levier en faveur de l'insertion professionnelle. Véritable outil permettant de lutter durablement contre le chômage, la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval a décidé avec son projet « Promotion et accompagnement des clauses sociales » de devenir le porte-parole des avantages des clauses sociales et d'accompagner tous les publics pouvant en bénéficier. Retour sur un projet qui participe à développer la cohésion sociale du territoire Mantois Seine Aval.



Année de réalisation : 2015



Soutien du FSE : 18 740,19 €



70 marchés accompagnés
48 059 heures d'insertion réalisées
176 contrats signés
108 bénéficiaires d'actions d'insertion



CONTEXTE :

Ce n'est pas en tant que néophyte que la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi s'est lancée en 2015 dans le projet « Promotion et accompagnement des clauses sociales ». En effet, elle jouissait déjà d'une forte expérience d'opérateur d'insertion locale dans le cadre de la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du territoire de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines. Capable de coordonner tous les acteurs du secteur (de l'emploi, de l'insertion, de la formation, les OPCA et les employeurs), le projet consiste à renforcer l'équipe dédiée aux clauses sociales de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval afin de développer de nouvelles relations avec des nouveaux donneurs d'ordre.

Objectif : développer l'offre de parcours d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi grâce à des actions de sensibilisation et d'accompagnement des donneurs d'ordre pour les inciter à se lancer dans l'aventure des clauses sociales.

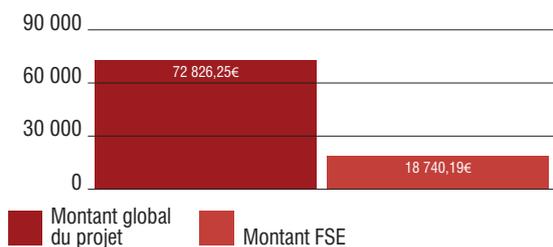
COMMENT ?

1. Promouvoir les bénéfices des clauses d'insertion auprès des donneurs d'ordre ;
2. Assurer l'interface entre les maîtres d'ouvrage, les organismes d'insertion, les prescripteurs et les entreprises ;
3. Apporter un appui à la mise en place des clauses sociales ;
4. Accompagner les entreprises dans le cadre de l'embauche des personnes en parcours d'insertion ;
5. Analyser les marchés pour bien définir, en lien avec les entreprises, les besoins du bassin d'emploi ;
6. Assurer le suivi, le respect du marché et la comptabilisation des heures dites clausées réalisées.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Actions de sensibilisation et d'information auprès des donneurs d'ordre ;
- Accompagnement renforcé des entreprises ;
- Sessions d'information auprès des personnes éloignées de l'emploi pouvant être éligibles aux clauses sociales.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval a pour mission de fédérer sur son territoire l'action des partenaires publics et privés, en particulier en permettant l'association des collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi au niveau local.

Véritable acteur de proximité reconnu de l'ensemble des partenaires, elle développe sa palette d'interventions par le biais du projet « Promotion et accompagnement des clauses sociales » auprès des entreprises et donneurs d'ordre.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur de l'emploi et de l'économie du territoire du Mantois Seine Aval ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une expertise reconnue en tant qu'opérateur d'insertion locale.

CONTACT :

MAISON DE L'ENTREPRISE
ET DE L'EMPLOI MANTOIS
SEINE AVAL

76, rue des Graviers
78200 Magnanville
Tél. 01 34 78 29 00

www.mde-mantois.fr



DISPOSITIF 2

PHASE ACTIVE RELATION ENTREPRISES : DÉCOUVERTE, RENCONTRE ET PLACEMENT

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines a pour mission de mettre en œuvre des actions en faveur de l'insertion durable pour les personnes éloignées de l'emploi sur son territoire. Parmi ses principales actions, on retrouve le renforcement et l'entretien d'un réseau partenarial composé des différents acteurs de l'emploi et le développement de nouvelles coopérations entre les acteurs de l'insertion. C'est dans ce cadre que le projet PHARE « Phase Active Relation Entreprises » prend racine. Comment ? En développant les partenariats et liens avec les entreprises du territoire afin de proposer des parcours d'insertion adaptés aux personnes accompagnées pour un premier contact réussi avec le monde du travail en vue d'un retour vers l'emploi durable.



Années de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015 : 84 902,50 €
2016 : 16 582,33 €
2017 : 76 206,45 €



Nombre de participants : 289 personnes

CONTEXTE :

Le projet « Phase Active Relation Entreprises » du PLIE de Saint-Quentin-en-Yvelines est le deuxième volet d'un dispositif plus large d'accompagnement renforcé mis en œuvre par la même structure. Venant compléter les deux autres volets visant pour l'un, à mieux accompagner les publics vers une insertion durable en emploi (ARPIDE) et, pour l'autre à mieux structurer l'offre, l'animation et la gestion du PLIE (Structure d'animation et de gestion), le projet vient renforcer un aspect indispensable de la construction de parcours adaptés pour les personnes éloignées de l'emploi. En effet, il participe à la constitution d'un réseau important d'entreprises étant prêtes à accueillir des participants pour un premier contact en milieu professionnel mais également dans le cadre d'un coaching professionnel en lien avec les conseillers insertion, voire même à terme à aboutir à l'embauche.



Yvelines
Le Département

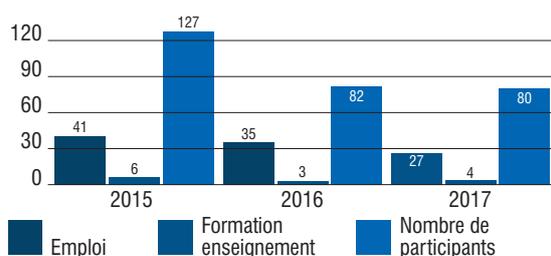
COMMENT ?

1. Organisation de parcours d'insertion vers l'emploi pour les publics très en difficulté ;
2. Accompagnement renforcé des participants en vue d'une remise à l'activité dans une des entreprises partenaires de la structure ;
3. Développement et renforcement du réseau professionnel constitué d'entreprises et de partenaires ;
4. Suivi et accompagnement des participants placés en entreprises.

QUELQUES RÉALISATIONS :

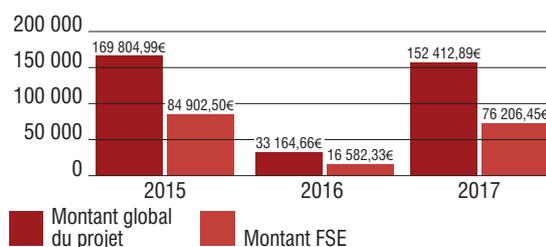
- Parrainage des participants par des cadres d'entreprise en activité ;
- Ateliers d'appui à la recherche de stage ;
- Sessions de préparation à l'atelier d'embauche.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Créé en 1998, le PLIE de Saint-Quentin-en-Yvelines est un dispositif d'accompagnement renforcé pour une insertion durable, mis en place afin d'aider les personnes les plus en difficulté à s'insérer professionnellement. Pour ce faire, il bénéficie d'outils adaptés aux publics suivis : élaboration de projet, placement ou parrainage en entreprise, formation linguistique ou qualifiante...

Financé par la Communauté d'agglomération et le Fonds Social Européen, il s'appuie sur des professionnels de l'insertion répartis sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

LES + DU PORTEUR DE PROJETS :

- un acteur local incontournable de l'insertion ;
- un accompagnement individuel et collectif ;
- un réseau renforcé de partenaires et d'entreprises du territoire.

CONTACT :

PLIE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES
ZA du Buisson de la Coudre
1 rue Eugène Hénaff
78 192 Trappes Cedex
Tél. 01 30 13 40 61

Karine Martin
karine.martin@sqy.fr
www.saint.quentin.en.yvelines.fr



COORDINATION ET HARMONISATION DES CLAUSES ET FACILITATEURS YVELINOIS

ActivitY' a pour objet de développer et de promouvoir de nouvelles solutions de lutte contre l'exclusion socioprofessionnelle des Yvelinois. Pour ce faire, l'agence départementale mène des actions à destination des publics éloignés de l'emploi mais également directement auprès des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de l'économie du territoire. Le projet « Coordination et Harmonisation des Clauses et Facilitateurs Yvelinois » s'adresse à deux publics différents : les demandeurs d'emploi éligibles aux clauses d'insertion et aux entreprises et donneurs d'ordre pouvant prétendre à l'inscription de clauses d'insertion dans leurs marchés. Retour sur un dispositif qui promeut les clauses d'insertion dans les marchés comme de formidables outils d'insertion et de véritables leviers pour les entreprises et donneurs d'ordre.



Années de réalisation :
2017



Soutien du FSE :
202 195,97 €



Accompagnement de 74 maîtres d'ouvrage
et 250 entreprises tributaires sous-traitantes
ou co-traitantes
269 marchés clausés
262 879 heures clausées réalisées
698 participants mis en contrats
(dont 183 BRSA et 189 jeunes)



CONTEXTE :

Soucieux de favoriser la construction de solutions collectives pour les bénéficiaires du RSA, le Groupement d'intérêt public, ActivitY', a fait le choix de s'attaquer aux difficultés d'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi en adoptant une approche multi dimensionnelle et multi partenariale. Il a donc fait le choix de réunir, au sein d'une même entité, l'ensemble des acteurs publics et privés œuvrant dans le champ de l'insertion et de donner une nouvelle impulsion à la politique d'insertion départementale. Comment ? Grâce à la mise en synergie de l'expertise et des compétences de tous les acteurs dans le domaine. C'est dans ce contexte qu'ActivitY' assure une de ses missions principales en portant ce dispositif en tant que facilitateur de clauses sociales.

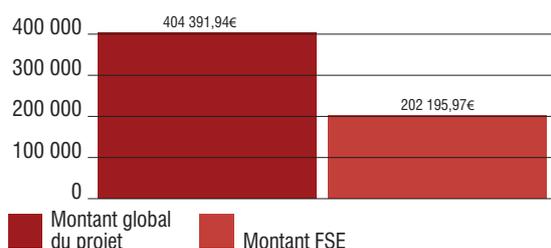
COMMENT ?

1. Promotion des bénéficiaires des clauses d'insertion dans les marchés auprès des entreprises et donneurs d'ordres, et présentation des différentes formes de contrats de travail possibles ;
2. Accompagnement des entreprises et donneurs d'ordre dans le cadre de leur engagement dans leur démarche d'insertion et de responsabilité sociétale ;
3. Sélection et suivi dans leurs parcours des personnes éloignées de l'emploi éligibles aux clauses d'insertion afin de leur permettre d'accéder à une expérience professionnelle et de monter en compétences en vue d'un retour à l'emploi durable ;
4. Evaluation du dispositif pour une meilleure coordination départementale.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Formalisation de nombreux partenariats avec des entreprises, des donneurs d'ordre, des structures d'insertion par l'activité économique ou encore des entreprises de travail temporaire ;
- Sessions d'animation à destination des référents de suivi de parcours des participants ;
- Actions d'information et de communication sur les clauses d'insertion dans les marchés.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Groupement d'intérêt public (GIP), Activity' rassemble le Département des Yvelines, la Préfecture des Yvelines, Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales, Grand Paris Seine et Oise, La Région Île-de-France et la Fédération nationale des travaux publics.

Son objectif : remettre sur le marché du travail les bénéficiaires du RSA, les chômeurs de longue durée et les jeunes. L'agence mobilise pour ce faire l'ensemble des intervenants de l'emploi, de la formation, de la solidarité et de l'insertion par l'activité économique ainsi que le tissu économique yvelinois.

LES + DU PORTEUR DE PROJETS :

- un acteur unique et innovant ;
- une dynamique globale de cohésion territoriale et de développement de l'activité sur le territoire ;
- une coordination des acteurs de l'insertion, du social, de l'emploi et de la formation

CONTACT :

ACTIVITY'
2, place André Mignot
78000 Versailles

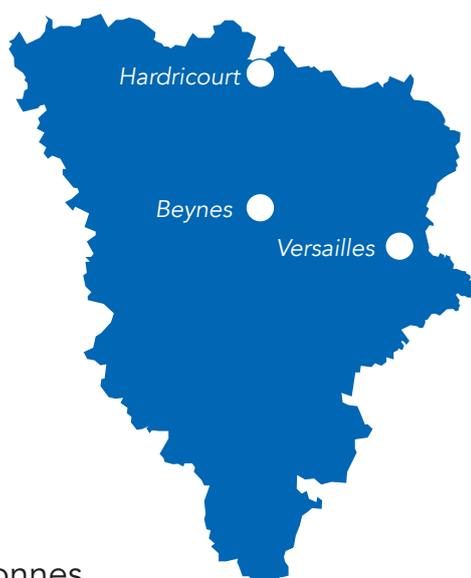
www.yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/activity





ESPACE EMPLOI ENVIRONNEMENT 78 : QUAND L'ÉCOLOGIE URBAINE DEVIENT UN OUTIL D'INSERTION

Créer du lien social et former des salariés en insertion dans les domaines porteurs du développement durable et de l'économie solidaire : tels sont les objectifs du chantier d'insertion « Espace Emploi Environnement 78 » porté par l'association ESPACES. Permettant d'acquérir des savoir-être et des savoir-faire professionnels indispensables à une insertion réussie, l'association fait le pari de redynamiser les personnes éloignées de l'emploi grâce à des activités de plein air respectueuses de l'environnement. Entre fin 2016 et fin 2017, pas moins de 3 chantiers ont vu le jour autour de l'entretien d'espaces verts dans des résidences d'habitation, des gares ferroviaires et des talus ferroviaires. Retour sur un projet qui favorise et se sert de l'écologie urbaine comme un outil d'insertion.



Années de réalisation :

Fin 2016 à fin 2017



Soutien du FSE :

76 519,61 €



Nombre de participants : 64 personnes

CONTEXTE :

Localisés sur Beynes, Hardricourt et Versailles, les 3 chantiers d'insertion accompagnent des salariés en insertion sociale et professionnelle auprès de particuliers ou de collectivités souhaitant développer la transition écologique de leurs espaces verts. L'activité du jardinage, en lien avec la thématique du développement durable et responsable, représente un vrai vecteur d'insertion qui donne du sens aux participants. Cette pratique leur permet d'acquérir plus d'autonomie, de responsabilité, de calme et de confiance en eux. Objectif : lever tous les freins à l'emploi qu'ils soient personnels (logement, santé, langue, isolement...) ou encore liés à un manque de formation.

Chaque participant est suivi par un conseiller d'insertion dans le cadre d'entretiens individuels afin de mettre en place un plan pour résoudre ses problèmes sociaux. En parallèle, le participant bénéficie de la présence d'encadrants techniques qui prennent le temps d'évaluer ses besoins et de proposer un apprentissage de compétences techniques avec obtention d'une certification en entretien d'espaces verts et espaces naturels dans le cadre du chantier.



Yvelines
Le Département

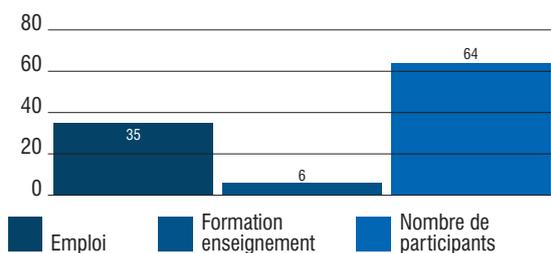
COMMENT ?

1. Un accompagnement individuel où chaque participant bénéficie des conseils et du suivi d'un conseiller d'insertion et d'un encadrant technique ;
2. Proposer l'acquisition de compétences innovantes et porteuses d'avenir dans le domaine de l'écologie urbaine ;
3. Acquisition des codes sociaux indispensables pour une insertion réussie dans le monde professionnel ;
4. Développement du réseau partenarial et campagne de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

QUELQUES RÉALISATIONS :

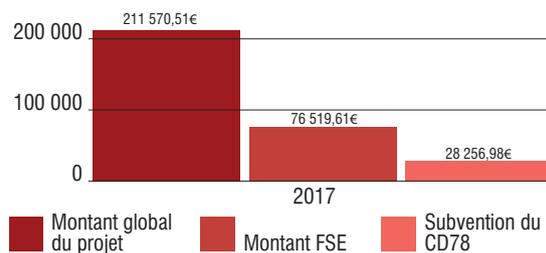
- Développement de techniques innovantes d'entretien et d'aménagement écologiques (gestion différenciée des espaces verts et urbains, non utilisation de produits phytosanitaires, etc...) ;
- Organisation de visites de sites ;
- Actions d'animation de sensibilisation à l'environnement ;
- Pose de panneaux d'information et édition de dépliants.

Sorties dynamiques



Périodes de réalisation : Du 01/11/2016 au 31/12/2017

Financement



PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

ESPACES est une association d'insertion par les métiers de l'environnement. Elle propose des emplois d'insertion à des personnes en difficulté et applique une gestion différenciée des espaces naturels urbains de l'Ouest Parisien. Acteur incontournable de l'insertion qui allie économie solidaire et développement durable, l'association a mis en place de nombreux chantiers d'insertion depuis les années 1990.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur de l'insertion reconnu ;
- une fine connaissance de l'écologie urbaine avec la mise en place d'une gestion adaptée et différenciée des espaces naturels urbains de l'Ouest parisien ;
- des actions de sensibilisation à l'environnement pour informer tous les publics sur les problématiques liées à l'écologie urbaine (protection de l'eau, biodiversité, etc...).

CONTACT :

ESPACES
855 Avenue Roger Salengro
92 370 Chaville
Tél. 01 55 64 13 40

Clothilde HUBERT
clothilde.hubert@association-espaces.org
www.association-espaces.org/tag/
yvelines/





ANIMATION ET COORDINATION DES INTERVENTIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Disposer sur un même territoire de plusieurs dispositifs en faveur de l'insertion et de l'emploi portés par différents acteurs, c'est bien. Mais disposer d'une vraie coordination et d'une stratégie qui encadrent tous ces dispositifs pour répondre aux besoins des publics, c'est mieux. C'est l'objet du projet porté en 2015 par la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine. Retour sur un dispositif qui a su réaliser un état des lieux des initiatives existantes, mettre du lien entre les différents acteurs, évaluer leurs actions et mieux orienter, voire compléter, les interventions déjà existantes des acteurs du service public de l'emploi.



Années de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
49 232,69 €

CONTEXTE :

Déployé au nord des Yvelines sur un territoire avec plus d'un quart de chômeurs de longue durée et des profils très divers, le projet mis en œuvre par l'ancienne Communauté d'agglomération vise à optimiser l'offre locale en matière d'insertion et d'emploi. Pour ce faire, un état des lieux de l'offre existante a dû être réalisé afin de mieux identifier ses points forts et ses points faibles. Mieux organiser les instances d'échanges, renforcer et développer le réseau partenarial, s'appuyer sur les forces vives locales déjà existantes et mieux les valoriser représentent des enjeux de taille auxquels le dispositif apporte des réponses concrètes et de bon sens au quotidien. Tous les acteurs du service public de l'emploi, les structures intermédiaires et services communaux bénéficient de l'action du porteur de projet.



Yvelines
Le Département

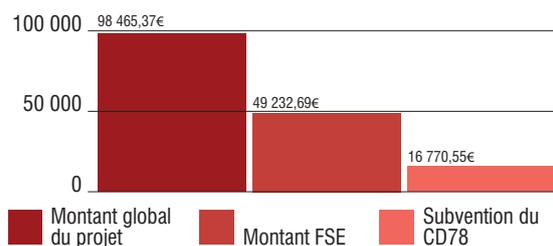
COMMENT ?

1. Identification et évaluation de l'offre existante en matière d'insertion et d'emploi ;
2. Coordination et optimisation des dispositifs et des acteurs du territoire (Relais Emploi Conseil, Missions Locales ou autres interlocuteurs) ;
3. Développement et renforcement du réseau partenarial ;
4. Actions de valorisation et d'information auprès des habitants du territoire des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre ;
5. Définition d'une stratégie cohérente et efficiente en faveur de l'insertion et de l'emploi.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Conduite de travaux relatifs à la fusion des deux Missions Locales du territoire ;
- Actions de rapprochement entre les structures d'insertion par l'activité économique ;
- Tenues de sessions d'animation avec les structures locales de l'insertion et de l'emploi ;
- Consolidation des chiffres du chômage et du paysage des acteurs locaux à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a porté le dispositif « Animation et coordination des interventions territoriales en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

www.gpseo.fr



De multiples acteurs porteurs d'initiatives en matière d'insertion et d'emploi exercent sur le territoire du Grand Paris Seine & Oise – Communauté urbaine (GPS&O) composé de 73 communes. Souvent isolés et pas toujours coordonnés, il est apparu plus que nécessaire d'animer ce territoire pour en faire ressortir toute la potentialité. C'est l'objectif de l'action qui a été menée par GPS&O en 2016 : mieux appréhender les structures et dispositifs déjà existants par la mise en place d'une coordination territoriale. Retour sur un projet qui vise à affiner la stratégie d'insertion et d'emploi d'un territoire plein de ressources.



Années de réalisation :
2016



Soutien du FSE :
50 250 €

CONTEXTE :

En matière d'emploi et d'inclusion sociale, le territoire de GPS&O concentre certaines difficultés avec des zones en quartier politique de la ville où le chômage est parfois deux fois plus élevé que sur d'autres territoires. Face à ce constat, les acteurs locaux se sont mobilisés pour proposer des solutions d'accompagnement. La création de GPS&O a mis en lumière le fait qu'il manquait à toutes ces initiatives et dispositifs une certaine cohérence pour arriver à une stratégie commune efficiente et adaptée aux besoins des publics. C'est de là qu'est né le projet « animation territoriale 2016 ». Son ambition : contribuer au dynamisme des bassins d'emploi de la Communauté urbaine et veiller à la cohérence des actions portées par les acteurs de l'emploi au niveau local. Véritable outil d'animation et de coordination territoriale, ce projet permet à tous les acteurs de disposer d'un socle commun d'information de par notamment ses actions de rapprochement entre décideurs politiques et acteurs de terrain. A terme, il s'agit de mettre en place une gouvernance territoriale en matière d'emploi et d'insertion sur le territoire de GPS&O.

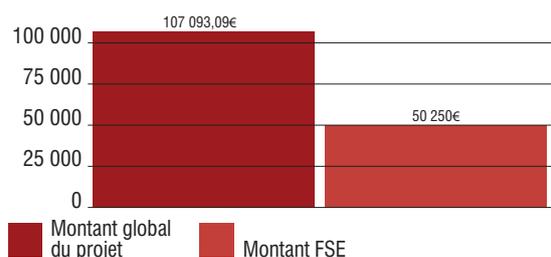
COMMENT ?

1. Réalisation d'un diagnostic territorial avec identification de la situation sociodémographique du territoire et des acteurs ainsi que de leurs compétences ;
2. Définition du rôle de la Communauté urbaine vis-à-vis des acteurs de l'emploi et de leurs missions ;
3. Constitution et coordination d'un réseau de partenaires ;
4. Soutien à l'émergence de nouveaux dispositifs.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Développement de l'offre d'insertion ;
- Augmentation du nombre de partenariats locaux proposant des parcours de formation ou d'emploi ;
- Promotion de l'économie sociale et solidaire.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Créée le 1^{er} janvier 2016 par la fusion de 6 intercommunalités et implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi. GPS&O lutte également contre les disparités territoriales dans le cadre de la gestion des quartiers en politique de la ville.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

www.gpseo.fr





ANIMATION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE POUR L'EMPLOI COMMUNAUTAIRE

Le projet porté par l'ancienne Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines qui s'intitule « Animation de la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire » vise à optimiser la coopération entre les acteurs yvelinois de l'insertion.

Son objectif : définir une stratégie territoriale pour l'emploi sur le Mantois conformément aux priorités du Programme Opérationnel Inclusion.

Pour ce faire, le service politique de la ville, emploi et insertion a redoublé d'efforts pour mettre en musique l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion et monter ensemble des projets porteurs de sens et de résultats. Retour sur un dispositif qui cherche à donner une cohérence en matière d'insertion à un territoire fortement touché par le chômage de longue durée.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
19 464,16 €

CONTEXTE :

À l'origine de la mise en œuvre de la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire se trouve le diagnostic territorial et partenarial réalisé en 2012. Ses conclusions ? Il convient de favoriser l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans une logique de parcours global et lisible, mais aussi de contribuer et accompagner la montée en compétences des habitants. De plus, les entreprises locales doivent être accompagnées dans leurs besoins en emploi et pouvoir bénéficier d'une aide en matière de gestion de leurs ressources humaines. À cela vient s'ajouter la nécessité de mieux connaître le territoire pour mieux anticiper ses mutations économiques. Face à ces constats, il est apparu plus que nécessaire que le projet « Animation de la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire » voit le jour afin de répondre aux enjeux d'emploi et d'insertion du Mantois. Réaliser un état des lieux des initiatives sur le territoire, développer un réseau avec tous les acteurs locaux concernés et animer ce réseau pour bénéficier d'un effet de levier des actions à mettre en œuvre, sont autant d'enjeux que le projet, mis en œuvre par l'ancienne Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, s'est efforcé de porter.



Yvelines
Le Département

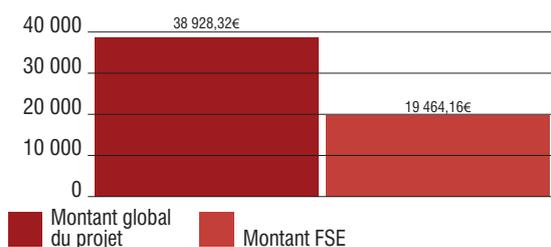
COMMENT ?

1. Définition des besoins des publics très éloignés de l'emploi et des modalités les plus pertinentes d'intervention dans le cadre du nouveau contrat de la ville ;
2. Animation de la mise œuvre de la stratégie territoriale pour l'emploi auprès des partenaires ;
3. Réalisation de l'ingénierie de projets et du montage de l'ingénierie financière ;
4. Assurer le suivi et le bilan de la stratégie mise en place.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Émergence de 4 nouveaux projets : « Nos quartiers ont du talent », « L'accompagnement à la mobilité de Wimoov », « L'espace CV conseils » et « Stage en main, découvre les entreprises de ton territoire » ;
- Organisation de groupes de travail réguliers avec les partenaires ;
- Mobilisation des acteurs et partenaires compétents (opérationnels, prescripteurs et financiers).

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines a porté le dispositif « Animation de la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

Magali GAZARD
magali.gazard@gpseo.fr
www.gpseo.fr



Le « Plan local d'activité » est un projet porté par l'ancienne Communauté d'agglomération Seine & Vexin dont la finalité est de créer des passerelles et espaces d'échanges entre les entreprises et les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Le projet répond à un double objectif : satisfaire au mieux les besoins en termes de recrutement des entreprises du territoire et permettre aux personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier « professionnel » pour un retour durable à l'emploi. Pour mieux mettre en adéquation l'offre et la demande, il est donc apparu indispensable de développer une stratégie territoriale de l'emploi pouvant satisfaire tous les acteurs concernés (emploi, économie et insertion). Retour sur un beau dispositif qui a su faire émerger une synergie territoriale bénéfique pour tous.



Année de réalisation :
2015



Soutien du FSE :
23 746,81 €



Une dizaine de partenaires mobilisés !

CONTEXTE :

Trop souvent de nombreuses initiatives voient le jour sur un territoire donné sans pour autant que ces dernières soient coordonnées et mises en cohérence avec les besoins de la population et des entreprises. En effet, de nombreuses entreprises locales peinent à trouver un candidat alors que paradoxalement, le nombre de demandeurs d'emploi ne fait qu'augmenter. Face à ce constat, l'ancienne Communauté d'agglomération Seine & Vexin a décidé d'améliorer l'animation du réseau local des acteurs de l'emploi et de renforcer la mobilisation des entreprises locales dans les secteurs demandeurs de main-d'œuvre comme les services à la personne, l'énergie ou encore l'écoconstruction. La force du Plan local d'activité ? L'utilisation de trois moyens d'action que sont les clauses d'insertion, le Comité local d'activité et les Emplois d'avenir. De quoi doter le projet d'arguments concrets et porteurs de résultats en matière d'insertion pour convaincre les entreprises de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle et les demandeurs d'emploi, de s'orienter vers les secteurs en tensions de leur territoire, pourvoyeurs d'emplois.

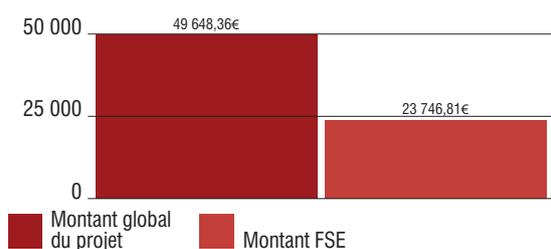
COMMENT ?

1. Réalisation d'un pré-diagnostic de la situation économique, sociale et professionnelle du territoire ;
2. Développement de partenariats avec les entreprises et les acteurs locaux de l'emploi ;
3. Incitation à l'utilisation de clauses d'insertion sur l'ancienne agglomération ;
4. Construction de parcours d'insertion cohérents et en adéquation avec les besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi ;
5. Mobilisation des employeurs locaux dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
6. Animation d'un réseau local des acteurs de l'emploi.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Tenue tous les 15 jours du Comité local d'activité et tous les mois d'un comité de suivi avec mobilisation d'une vingtaine d'entreprises ;
- 60 entreprises ont été sensibilisées aux solutions alternatives de mise en activité ;
- 20 emplois d'avenir ont été créés.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin a porté le dispositif « Plan Local d'Activité » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 91 21 17

Alexandra BALLER
aballer@gpseo.fr
www.gpseo.fr



STRUCTURE D'ANIMATION ET DE GESTION DU PLIE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

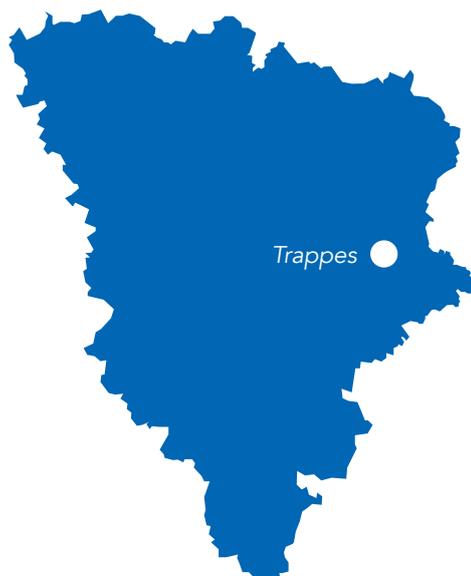
Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines a pour mission de mettre en œuvre des actions en faveur de l'insertion durable pour les personnes éloignées de l'emploi sur son territoire. Afin de coordonner au mieux les différentes initiatives déjà existantes, ce projet se concentre sur l'importance d'une gestion et d'une animation efficiente du PLIE et de son action pour renforcer au mieux ses partenariats avec les acteurs locaux. Objectif : créer une synergie territoriale pour booster l'employabilité des personnes accompagnées. Pour ce faire, des actions de suivi et d'évaluation sont notamment entreprises afin de mieux adapter, si nécessaire, l'orientation et les moyens des dispositifs.



Année de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
2015 : 64 400 €
2016 : 62 033,80 €
2017 : 81 136,95 €



CONTEXTE :

Le projet « Structure d'animation et de gestion du PLIE de Saint-Quentin-en-Yvelines » est le troisième volet d'un dispositif plus large d'accompagnement renforcé mis en œuvre par la même structure. Venant compléter les deux premiers volets visant pour l'un, à mieux accompagner les publics vers une insertion durable en emploi (ARPIDE) et, pour l'autre à développer le réseau d'entreprises de la structure (PHARE), le dispositif vient apporter une méthode de suivi, du lien entre prescripteurs et partenaires, et une cohérence d'ensemble visant à développer une gestion porteuse de résultats. Pour développer l'employabilité des participants et notamment l'émergence de nouvelles compétences, le dispositif a à cœur de pérenniser de nouvelles coopérations entre acteurs économiques et de l'insertion en vue d'un retour à l'emploi durable.

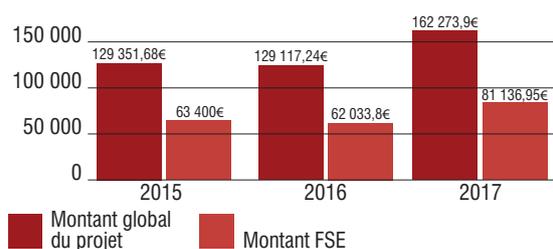
COMMENT ?

1. Réalisation d'un pilotage opérationnel du dispositif du PLIE ;
2. Animation et développement du réseau de partenaires et de prestataires ;
3. Coordination des conseillers référents de parcours ;
4. Suivi des parcours des participants et accompagnement renforcé individualisé ;
5. Elaboration de procédures de suivi de la réalisation des objectifs du dispositif.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Actions de communication et d'information ;
- Tenue d'un comité de pilotage 2 fois par an constitué des prescripteurs du PLIE ;
- Tenue d'un comité opérationnel 1 fois par mois afin d'étudier l'offre de formation et d'insertion du territoire.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Créé en 1998, le PLIE de Saint-Quentin-en-Yvelines est un dispositif d'accompagnement renforcé pour une insertion durable, mis en place afin d'aider les personnes les plus en difficulté à s'insérer professionnellement. Pour ce faire, il bénéficie d'outils adaptés aux publics suivis : élaboration de projet, placement ou parrainage en entreprise, formation linguistique ou qualifiante...

Financé par la Communauté d'agglomération et le Fonds Social Européen, il s'appuie sur des professionnels de l'insertion répartis sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur local incontournable de l'insertion ;
- un accompagnement individuel et collectif ;
- un réseau renforcé de partenaires et d'entreprises du territoire.

CONTACT :

PLIE DE
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
ZA du Buisson de la Coudre
1 rue Eugène Hénaff
78 192 Trappes Cedex

Karine Martin
karine.martin@sqy.fr
www.saint.quentin.en.yvelines.fr





COORDINATION DE LA POLITIQUE D'INSERTION DES YVELINES

Le Département des Yvelines s'efforce de développer des solutions innovantes en faveur des Yvelinois et notamment des personnes éloignées de l'emploi. Conscient que les anciennes méthodes ne portaient pas les résultats escomptés en matière d'insertion, il a mis en œuvre une nouvelle approche dynamique et proactive en faveur de l'emploi des personnes en difficultés socio-professionnelles. Pour ce faire, il a développé en lien avec son agence d'insertion, ActivitY', une palette d'actions pour favoriser le retour à l'emploi du plus grand nombre. Le projet « Coordination de la Politique d'Insertion des Yvelines » s'inscrit dans ce cadre et vise à établir, en liens avec tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire, une nouvelle politique d'insertion coordonnée et innovante.



Yvelines
Le Département



Année de réalisation :
2015 > 2017



Soutien du FSE :
1 125 729,24 €



CONTEXTE :

Le nombre de demandeurs d'emploi a fortement augmenté. Parmi eux, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 36% entre 2010 et 2015. Face à ce constat, le Conseil départemental des Yvelines a décidé de réorienter son action en faveur des personnes éloignées de l'emploi. Comment ? En développant une nouvelle approche de l'insertion davantage axée vers l'emploi. C'est dans ce contexte que l'agence ActivitY' a vu le jour afin de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de solutions collectives multi dimensionnelles et multi partenariales. Cela passe également par une meilleure coordination de tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion. C'est là qu'entre en jeu le projet « Coordination de la Politique d'insertion des Yvelines ». Son objectif ? Diversifier et dynamiser l'offre d'insertion pour un retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion. Créer une vraie synergie et mieux coordonner la politique d'insertion en Yvelines, telles sont les ambitions du projet.



Yvelines
Le Département

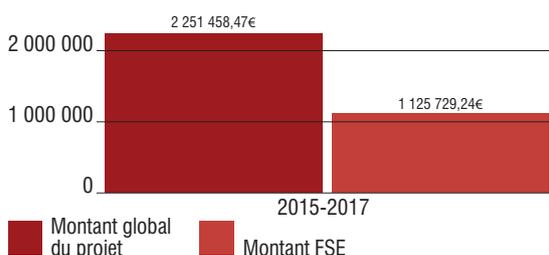
COMMENT ?

1. Mise à disposition d'une douzaine d'agents du Département à ActivitY' pour mettre en œuvre le projet ;
2. En concertation avec l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi, élaborer une nouvelle offre de mise en activité des publics éloignés de l'emploi ;
3. Définir une stratégie et une politique départementale de l'insertion avec tous les acteurs du secteur ;
4. Accompagner la création d'un observatoire de l'insertion à l'échelle du Département.

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Pilotage de la mise en œuvre de la politique d'insertion du Département des Yvelines ;
- Développement de l'offre d'insertion professionnelle et coordination de la dynamique territoriale ;
- Développement de partenariats ;
- Création d'instances de rencontres et d'échanges entre acteurs de l'emploi et de l'insertion ;
- Réalisation de bilans sur la situation de l'insertion dans les Yvelines.

Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2017

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

Le Conseil départemental des Yvelines s'attache à créer un environnement favorable en faveur des personnes éloignées de l'emploi. Pour permettre à tous les publics d'accéder à un emploi stable, il s'est doté de deux outils complémentaires. D'une part, ActivitY', son agence départementale d'insertion unique en France métropolitaine, qui fait de la remise en activité des personnes un investissement social, économique et territorial. Et d'autre part, ses pôles insertion répartis sur les Yvelines qui comptent près de 80 conseillers qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi en parcours insertion.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur de proximité incontournable du quotidien des Yvelinois ;
- un réseau multi partenarial important ;
- des conseillers experts de l'insertion qui disposent d'une large palette d'outils et d'interventions.

CONTACT :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES YVELINES
2, place André Mignot
78000 Versailles

yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/politique-departementale-2/

